FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

United Nations Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays :République Démocratique du Congo	
TITRE DU PROJET : Accès équitable des communautés Twa et Bantou aux ressources socio-économiques et naturelles pour la cohabitation pacifique **NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :**	
Modalité de financement du PBF : ☐ IRF ☒PRF	**Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :** ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional **Nom du fonds d'affectation spéciale :**

Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) **(Lead)**
Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :

1- OSC Locales :

- AVDH (Association des Volontaires pour la Dignité Humaine)
- CIFDH (Centre d'Information et de Formation aux Droits de l'Homme)
- SAFEKA (Sécurité des Femmes et des Filles au Katanga)
- APEF (Association des Femmes pour la Promotion et la Sensibilisation)
- AIDES (Actions et Interventions pour le Développement et l'Encadrement Social.)
- AMUKA (Association des Mamans Uzima de Kalemie)
- VMI (Voix des minorités)
- REPALEF (Réseau des peuples autochtones Twa)
- ADPF (Association de Développement, Lutte contre la Pauvreté et pour la Défense des droits de la Femme)
- REMED (Réseau des Médias pour le Développement)
- ACD/TUJENGE (Action Contre la Détérioration Tujenge)
- CAVTK (Centre Agronomique et Vétérinaire Tropical de Kinshasa)
- SOCHAMPEX Asbl (Société Nationale de Production de Champignons Comestibles)
- APIFLORDEV (Association Apiculture Flore et Développement)

2- Gouvernement provincial

- Ministère Provincial du Budget, Plan et Petites et Moyennes Entreprises et les divisions provinciales correspondantes
- Ministère Provincial de l'Education et la division provinciale EPST et l'inspection provinciale de l'éducation
- Ministère Provincial de la Santé et des Actions Humanitaires et les divisions provinciales correspondantes

- Ministère Provincial et Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage et les divisions correspondantes.
- Ministère Provincial et Inspection Provinciale de l'Environnement et Développement Durable
- Ministère Provincial de l'Intérieur, de la sécurité, de la décentralisation et des affaires coutumières
- Ministère Provincial du Plan
- Ministère Provincial du Genre, de la Famille et Enfants du Tanganyika et la division provinciale correspondante
- Commissariat général aux affaires sociales et la division correspondante
- Commissariat général au développement rural
- Institut National de Préparation Professionnel Tanganyika (INPP)

Durée du projet en mois[1] [2]: 24 mois
Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :
Nyunzu (Axe sud)

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes[3]
☐ Initiative de promotion des jeunes[4]
☒Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
☐ Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) : $ 1,032,025
- Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) : $ 734, 025
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : $ 733, 950

Total PBF : $ 2,500,000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1ère tranche (70%) :	**PBF 2ème tranche* (30%) :**	**PBF 3ème tranche* (0%) :**
UNICEF : $ 722,418	UNICEF : $ 309,608	UNICEF : $ 0
UNHCR : $ 513,817	UNHCR : $ 220,207	UNHCR : $ 0
FAO : $ 513,765	FAO : $ 220,185	FAO : $ 0
Total : $ 1,750,000	Total : $ 750,000	Total : $ 0

Fournir une brève description du projet

Le projet est une continuité logique des actions humanitaires et de développement en cours dans la province du Tanganyika et se concentre sur la prévention des conflits pour la consolidation de la paix en adressant les causes profondes de ces conflits avec un accent sur l'accès équitable des deux communautés Twa et Bantou aux ressources socio-

[1] La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

[2] Le commencement official du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

[3] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

[4] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

économiques et naturelles. En effet, le projet comportera des activités qui réduiront les frustrations récurrentes dans les 2 communautés et faciliteront ainsi :
- la bonne gouvernance communautaire et l'accès à la terre, aux ressources naturelles telles que l'eau et la forêt ;
- l'accès équitable à l'éducation, à la santé et à l'assainissement ;
- la réduction des violences basées sur le genre et les violations des droits humains pour une promotion de la cohésion sociale et du « vivre ensemble ».
Il complétera également les autres projets PBF déjà en cours dans le Tanganyika, spécifiquement, celui sur les "Solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantou dans la province du Tanganyika" et les autres projets de résilience des communautés et de réintégration. Il sera mis en œuvre dans le territoire de Nyunzu, zone pilote pour l'implémentation de l'approche Nexus mais également zone prioritaire dans le cadre du plan de transition lié au retrait de la MONUSCO.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :
Des consultations ont été effectuées auprès des agences des Nations Unies pour identifier des notes conceptuelles autour des priorités relevées dans la Province du Tanganyika.,
Le processus d'élaboration de ces notes conceptuelles a consisté à des réflexions collectives sur les défis socio-sécuritaires et communautaires menées par les agences, fonds et programmes du SNU sous la facilitation du Bureau du Coordonnateur Résident, qui ont permis de mieux circonscrire les actions à prioriser dans le cadre de ce projet. Pendant l'élaboration de la note conceptuelle, chaque agence a pu contacter individuellement, via téléphone, ou réunion restreinte, les différentes parties prenantes, notamment :
- les différents ministères et leurs divisions provinciales respectives (Ministère et division provincial du plan, Ministère et division de l'Éducation, de la Santé, des actions humanitaires et des affaires sociales, la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), le Ministère provincial de l'Agriculture, Pêche et Élevage du Tanganyika, le Ministère provincial du Développement rural du Tanganyika, le Ministère provincial de l'Intérieur, l'Institut National de Préparation Professionnel Tanganyika (INPP) ;
- la société civile notamment la Commission Diocésaine Justice et Paix (CDJP), l'Association pour la Promotion de l'Entreprenariat Féminin (APEF), le Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des Ecosystèmes Forestiers (REPALEF),
- les différents partenaires d'exécution repris plus haut.

Suite à la validation de la note conceptuelle par le PBSO et les différentes consultations avec les parties prenantes, les partenaires de mise en œuvre ont finalisé le document de projet. Une séance de présentation du projet à ces différentes parties prenantes a été ensuite organisée pour recueillir les derniers commentaires de ces entités avant la soumission au PBSO. Cette séance de présentation a eu lieu sous le haut patronage du ministre provincial du budget, plan et petites et moyennes entreprises et a vu la participation de cinq membres du gouvernement provincial et de 46 autres participants venant de diverses entités (services étatiques, agences des nations unies, société civile, partenaires de mise en œuvre, autres acteurs et ONG travaillant dans la zone).

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes[5] : __2_

[5] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

30.70% du budget total soit $767,569.85 seront alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes.

Expliquez *brièvement* par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes[6] :
Diverses activités vont contribuer à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes notamment :

- Le renforcement de la participation des femmes dans les instances de prise de décision au niveau local et communautaire à travers la redynamisation des structures communautaires et l'élaboration des plans d'actions communautaires au niveau des villages.
- Les activités génératrices de revenus pour l'autonomisation socio-économique des femmes
- Les renforcements des capacités des jeunes filles et garçons à travers des formations professionnelles
- La promotion de la masculinité positive au niveau communautaire
- La sensibilisation sur la prévention de VBG, les mécanismes d'alerte mis en place, les focus group auprès des filles et des femmes pour une programmation sensible au genre.

Degré de risque du projet[7] : __1___
Une analyse approfondie des risques spécifiques liées à ce projet a été faite et 7 risques ont été identifiés dont 1 faible, 5 moyens et 1 élevé (cf. page 19). Il s'agit pour la plupart des risques liés aux comportements des acteurs et parties prenantes y compris les non bénéficiaires. Des stratégies d'atténuation sont proposées et seront mises en place pour aider à l'atteinte des résultats escomptés avec le respect du principe de « Do no harm ».

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement[8]) : (2.3)
Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue :

- **UNSDCF** : à la réalisation de son axe 1, axe 2 et axe 3
- **PNSD 2020-2024** (Plan national stratégique de développement) : à la réalisation des Pilier 1, 2,3 et 5.
- **PDP** (plan provincial de développement) : à la réalisation de l'Axe 1 et 4
- **Approche Nexus dans** la province du Tanganyika : résultats 1, 2 3 et 4
- **Cadre de Résultats Stratégique pour la consolidation de la paix** dans le Tanganyika du PBF pour la période 2022-2024 : résultat 3.
- Plan de transition **MONUSCO** : à la réalisation des Jalons 2, 5, 7 et 8

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : 1, 2, 4, 5, 6, 10 et 16

---

[6] Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

[7] 0 = risque faible pour la réalisation des résultats
1 = risque moyen pour la réalisation des résultats
2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

[8] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;
(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Type de demande : **Nouveau projet :** ☒ **Révision de projet :** ☐	**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :** **Extension de la durée :** ☐ Durée additionnelle du projet en mois : **Changement de résultat / sujet :** ☐ **Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☐ **Budget PBF supplémentaire :** ☐ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : **USD XXXXX** **Brève justification de la révision :** *NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE[9] *Nom : Grant Leaity* [redacted] *Signature* *Titre : Représentant* *Nom de l'agence : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)* *Date et visa :* 20 janvier 2023	**Représentant du gouvernement national** *Nom :* Christian MBADU PANZU Ministre d'Etat, Ministre du Plan a.i. [redacted] *Signature* *Titre :* Ministre d'Etat, Ministre du Plan. *Date et visa :*
AGENCE RECIPIENDAIRE[10] *Nom : Mme Angele Dikongue-Atangana* [redacted] *Signature* *Titre : Représentante* *Nom de l'agence : Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)* *Date et visa :* 30	**AGENCE RECIPIENDAIRE**[11] *Nom : M. Aristide ONGONE OBAME* [redacted] *Signature* *Titre : Représentant* *Nom de l'agence : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)* *Date et visa :*
Coordonnateur Résident *Nom : Bruno Georges Lemarquis* [redacted] *Signature* *Titre : Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général, Coordonnateur Résident et Coordonnateur Humanitaire* *Date et visa :* 02/02/2023	**Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO)** Elizabeth Spehar [redacted] *Signature* Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix *Date et visa :* 02/03/2023

[9] Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.
[10] Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.
[11] Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) Analyse des conflits

La province du Tanganyika est la quatrième province la plus affectée par les conflits en RDC après le Nord-Kivu, l'Ituri et le Sud-Kivu (BCNUDH)[1]. Entre 2016 et 2017, la recrudescence des échauffourées et conflits intercommunautaires entre Twa et Bantou ont mis à mal la stabilité de cette province dans les territoires affectés (Kongolo, Nyunzu, Manono) et provoqué des déplacements massifs et cycliques des populations et créé des clivages au niveau des communautés, aggravant la vulnérabilité sociale et économique des populations touchées par ce conflit.

En décembre 2017, face à une insécurité quasi généralisée accompagnée d'une dégradation de l'environnement naturel avec pour conséquences des perturbations importantes du système de production et de commercialisation agricole et des moyens de subsistances (occasionnant famine et la malnutrition notamment chez les enfants, les femmes enceintes et les femmes allaitantes), plus de 630 000 personnes avaient été déplacées à l'intérieur de la province (plus de 22 % de la population totale de la province). Ceci a exercé une forte pression sur les ressources forestières auxquelles certaines communautés avaient accès au détriment d'autres, ce qui occasionna des conflits selon la communauté Twa[2] qui représentent 15 % de la population du Tanganyika soit 375 000 individus et jusqu'à 35 % de la population des territoires de Nyunzu et Manono. Certains Twa interrogés affirment que toutes ces violences sont la résultante de la discrimination sociale et ethnique dont ils sont victimes de la part de la communauté Bantou. C'est notamment l'accès encore plus limité aux services sociaux de base et aux ressources naturelles, le refus de mariage entre Twa et Bantou, la distinction des classes sociales qui ont été à l'origine de conflits intercommunautaires à Nyunzu en 2020 et qui ont aggravé les tensions entre les deux communautés.

Toutefois, aux dires des mêmes autochtones : « la nature des conflits diffère selon les mécanismes déclencheurs et les modes de vie entre communautés ». A titre d'exemple, le conflit intercommunautaire qui a prédominé dans plusieurs villages du territoire de Kalemie comme Lufunkwe, Kahomba, Lukwangulo et Lwanika, est lié à l'estime de soi. En effet, les Twa reprochent aux Bantou leur intolérance en matière de rites sociologiques comme le mariage mixte ainsi que la pauvreté généralisée de la communauté Twa à cause de la mauvaise gestion de la main d'œuvre par les Bantou. Ces derniers considèrent que les Twa revendiquent une égalité jugée inacceptable[3].

Les femmes et les filles qui sont souvent beaucoup plus exposées à ces défis ne réclament pas de manière ouverte leurs droits à la participation dans la prévention et la résolution des conflits ainsi que dans la gestion des ressources naturelles à cause des normes culturelles qui leurs sont imposées.

En effet, dans les deux communautés, la femme subit de manière transversale, diverses formes de discriminations et d'exclusion. A cause des coutumes qui excluent les femmes et les filles de l'héritage, il est difficile pour elles, par exemple, de devenir propriétaire de la terre qu'elles cultivent.

---

[1] https://laprunellerdc.info/rdc-le-bcnudh-note-une RDC : le BCNUDH note une détérioration de la situation des droits de l'homme au Nord et Sud-Kivu, Ituri et Tanganyika

[2] Les statistiques démographiques sont limitées en RDC. Les statistiques pour la population du Tanganyika et celle des Twa Proviennent de deux sources: http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/394761468247843940/Congo-RepubliqueDemocratique-du-Cadre-strategique-pour-la-preparation-dun-programme-de-developpement-des-Pygmees, p. 100; et http://www.africamuseum.be/museum/research/publications/rmca/online/tanganyika.pdf, p. 409.

[3] https://actualite.cd/2021/06/10/Bantou-twa-ces-conflits-identitaires-qui-dechirent-le-tanganyika-enquete

Même lorsqu'elles sont à la tête des communautés, les hommes de leur entourage cherchent généralement à leur faire de l'ombre, et ce qui peut engendrer un sentiment d'injustice et est à l'origine de certains générer un conflit. Dans les carrières minières qui pullulent dans la province du Tanganyika, les femmes sont employées avec un salaire très bas alors qu'elles sont exposées à des produits toxiques qui non seulement détruisent l'environnement à leur insu mais nuisent également à leur santé. Elles sont à la merci des seigneurs de guerres qui généralement font la loi dans ces lieux.

Force est de constater qu'en terme de gouvernance locale depuis la période coloniale et face au pouvoir coutumier, il y'a eu de faibles approches d'adoption de politique de protection pour lutter contre ces inégalités liées à l'accès à la terre et à la faible participation des femmes au pouvoir politique local laissant ainsi place aux coutumes et traditions pour réglementer la société. Les Bantou qui sont postérieurement arrivés par rapport au peuple autochtone Twa, et qui se sont établis en cultivateurs et agriculteurs dans les villages, ont développé des structures sociales, politiques hiérarchisées, liées par des liens de l'ancêtre et des liens du nom, sur des vastes espaces de terre qu'ils occupent, et gèrent selon l'organisation politique et sociale traditionnellement imposée[4]. Ces comportements communautaires ont été greffés sur la tradition et la conscience collective et ont donné lieu à un droit automatique à la terre qui d'office exclut ceux qui ne sont pas de la lignée. Les droits fonciers et la typologie des terres et des forêts ne sont pas clairement définis et les frontières ne le sont pas non plus, ce qui provoque des conflits entre les communautés voisines, les Twa et les Bantou, qui se sont également affrontés à plusieurs reprises au sujet de feux de brousse. Les Twa sont traditionnellement des chasseurs-cueilleurs et travaillaient auparavant comme ouvriers dans les fermes Bantou. Ce groupe marginalisé s'est longtemps vu refuser l'accès à la terre, aux services de base et à la prise de décision. Ce qui ravive souvent des tensions qui existaient depuis longtemps. Le manque de représentativité en politique locale et les griefs sur l'accès limité à la terre et la taxation inéquitable des Twa demeurant sans réponse ont conduit à des modes de revendications et d'adaptation négatifs, dont le vol de nourriture ou des produits de champs ou d'élevage auprès des Bantou ou encore la prostitution, qui font aussi parfois éclater la violence. A cette source d'exclusion des Twa des processus locaux de prise de décisions s'ajoutent celle liée à un accès inéquitable des Twa aux moyens de subsistances et à une alimentation de qualité).[5].

À ces conséquences, s'ajoutent l'aggravation de la vulnérabilité sociale et économique d'une grande partie de la population principalement les femmes et les jeunes. En 2021, en province du Tanganyika, les résultats de l'analyse de l'Integrated Food Security Phase Classification (IPC) ont montré que 1.3 millions de personnes sont en insécurité alimentaire aiguë. Selon la même source, la population touchée est de 40% à Nyunzu et Kalemie et de 55% à Manono. Cette situation persistante place Kalemie, Nyunzu et Manono parmi les zones rurales en situation de crise alimentaire en RDC. Ce qui renforce la vulnérabilité sociale et économique d'un grand nombre de la population et principalement les Twa.

Ces inégalités touchent 407 818 personnes déplacées et 181 928 retournées (juin 2022) qui ne peuvent assurer par elles-mêmes leurs besoins sociaux de base (éducation des enfants, santé des ménages, logements, alimentation, etc.).

[4] https://www.rescue.org/report/une-crise-silencieuse-au-congo-les-Bantou-et-les-Twa-au-tanganyika
[5] http://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2017/03/Conflict-Scan2_Nyunzu_COD740_Nov2016.pdf, p. 6

Ces discriminations sociales ne sont pas nécessairement liées à l'appartenance ethnique mais plutôt à une complexité de facteurs qui furent et qui sont encore à l'origine des tensions. Les forces légales des structures provinciales disposant souvent de capacités limitées pour interpeller les communautés protagonistes et imposer un règlement approprié ne suffisent pas à elles seules à réduire les conflits entre les deux parties. Des structures communautaires de gestion des conflits opèrent dans le territoire de Nyunzu, dont deux sur l'axe Manono. On compte six Comités Villageois de Paix (CVP) dans le territoire de Nyunzu dans les aires de santé de Masamba, Kabeya Mayi, Mulongo, Muhuya, Ngombe Mwana et Masamba. Ces CVPs ont une représentation de 25% (26 sur 106 personnes) de Twa. Cependant, ces structures ne sont pas assez nombreuses pour couvrir l'étendue du territoire, laissant des grands gaps à remplir.

b) **Alignement et soutient aux cadres stratégiques gouvernementaux et des Nations Unies existants[12]**.

Le projet s'aligne avec :

- UNSDCF : à la réalisation de l'axe 1 "Consolidation de la paix, respect des droits de l'homme, protection des civils, cohésion sociale et démocratie", de l'axe 2 "Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection et gestion durable des ressources naturelles" et de l'axe 3 "Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire"
- PNSD 2020-2024 (Plan national stratégique de développement) : à la réalisation du Pilier 1: " Valorisation du capital humain, développement social et culturel", Pilier 2 "Renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'État et consolidation de la paix", du Pilier 3 " Consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie" et du Pilier 5 "Protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibré"
- **PDP** (plan provincial de développement) : à la réalisation de l'Axe 1" Renforcement des institutions et consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale" et axe 4 "amélioration des services sociaux et développement des ressources humaines". Les activités qui seront réalisées dans le cadre de ce projet s'alignent par ailleurs sur le résultat 1.1: Réduction de la prévalence de la violence et des conflits armés et l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens du cadre de coopération du développement durable des Nations Unies.
- la mise en œuvre de **l'approche Nexus dans** la province du Tanganyika l'une des provinces pilotes au sein de la RDC et plus spécifiquement dans le territoire de Nyunzu comme la zone d'opérationnalisation dans l'atteinte des **résultats clés Nexus** à savoir : résultat 1 "Réduction d'au moins 20% du nombre de personnes vivant en situation d'insécurité alimentaire et réduction et maintien de la prévalence de l'émaciation à moins de 5% d'ici 5 ans"; résultat 2 " Réduction d'au moins 20% du nombre de personnes en situation de déplacement forcé d'ici à 5 ans"; résultat 3 "Réduction d'au moins 10% de la prévalence des violences basées sur le genre (VBG) d'ici 2024" et résultat 4 "D'ici 5 ans, le nombre de personnes vulnérables qui bénéficient de services de base inclusifs de qualité a augmenté d'au moins 15%".
- le **Cadre de Résultats Stratégique pour la consolidation de la paix** dans le Tanganyika du PBF pour la période 2022-2024 : Résultat 3 « D'ici 2024, la cohabitation pacifique entre Twa et Bantou est renforcée. »

[12] Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

- le plan de transition **MONUSCO** : à la réalisation des Jalons 2, 5, 7 et 8
- les Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : 1, 2, 4, 5, 6, 10 et 16.

Le projet a été élaboré de façon participative avec les diverses parties prenantes et sera mis en œuvre et coordonné avec elles pour assurer une bonne appropriation.

c) **Résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition

Nom du projet (durée)	**Donateur et budget**	**Orientation du projet**	**Différence / complémentarité avec la proposition actuelle**
Solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantou dans la province du Tanganyika UNHCR-UNFPA-FAO (Kalemie, Nyunzu, Moba et Manono)	Peacebuilding Fund $3.016.051,08	Mise en place des solutions durables pour la cohabitation pacifique entre les communautés twa et bantoue à travers la création de l'environnement protecteur et propice à la réintégration/intégration des retournés et déplacés les plus vulnérables/ le renforcement des mécanismes de redevabilité/l'amélioration d'accès et de l'équilibre aux services sociaux de base et le renforcement des opportunités socio-économiques	Le projet s'est terminé en septembre 2022 et dans ce nouveau projet le focus sera encore plus mis sur l'approche de mobilisation communautaire favorisant le dialogue entre les deux communautés et la prise en compte des communautés Twa vulnérables dans le projet proposé.
Strengthening smallholder farmers' value chains in the DRC (Nyunzu/Kabalo) FAO-PAM	Sweden WFP-administrated Trust Fund $ 7 467 200	Accroissement des capacités agricoles et financières des petits exploitants agricoles pour une production durable et un engagement sur le marché afin d'augmenter leurs revenus et de créer des moyens de subsistance résilients ; Soutien aux organisations communautaires pour qu'elles deviennent des contributeurs actifs à la cohésion sociale, à l'égalité des sexes, à la paix et à la réconciliation.	La nouvelle proposition de projet PBF va renforcer les autres aspects tels que les questions autour de l'accès équitable aux ressources naturelles forestières, avec un accent particulier sur les Twa. Le projet proposé renforcera également les dialogues communautaires, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique entre les Twa et les Bantou avec les bases déjà mises en place par ces projets en cours à Nyunzu
WFP-FAO Resilience Initiative - Strengthening	Norvège	Renforcement de la résilience des moyens de subsistance (production agricole, diversification et	La nouvelle proposition de projet PBF va renforcer les autres aspects tels que les

value chains for smallholder farmers in the DRC (Kabalo et Nyunzu)	WFP-administrated Trust Fund $1 884 227	transformation sensibles à la nutrition ; accès au marché et diversification des revenus, filets de sécurité sociale ; Cohésion sociale : consolidation de la paix, réconciliation, mobilisation communautaire et égalité des sexes (Club Dimitra, Comités villageois de paix, dialogues communautaires)	questions autour de l'accès équitable aux ressources naturelles forestières, avec un accent particulier sur les Twa. Le projet proposé renforcera également les dialogues communautaires, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique entre les Twa et les Bantou avec les bases déjà mises en place par ces projets en cours à Nyunzu
Strengthening the resilience and sustainable livelihood systems of smallholder farmers in Tanganyika in the Democratic Republic of Congo (DRC) (Kabalo et Nyunzu)	Sweden WFP-administrated Trust Fund $4 138 783	Accroissement des capacités agricoles et financières des petits exploitants agricoles pour une production durable et un engagement sur le marché afin d'augmenter leurs revenus et de créer des moyens de subsistance résilients ; Soutien aux organisations communautaires pour qu'elles deviennent des contributeurs actifs à la cohésion sociale, à l'égalité des sexes, à la paix et à la réconciliation.	La nouvelle proposition de projet PBF va renforcer les autres aspects tels que les questions autour de l'accès équitable aux ressources naturelles forestières, avec un accent particulier sur les Twa. Le projet proposé renforcera également les dialogues communautaires, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique entre les Twa et les Bantou avec les bases déjà mises en place par ces projets en cours à Nyunzu
Programme pluriannuel de résilience du système éducatif en RDC	Education cannot wait (ECW) Fond géré par UNICEF $67,500,000	Fournir un accès ininterrompu à une éducation de qualité dans un environnement sûr et protecteur pour les filles et les garçons, y compris les adolescents, touchés par les différentes crises en RDC. NB : L'accent est mis sur l'établissement de liens entre les efforts humanitaires et de développement.	La nouvelle proposition PBF va renforcer la récupération des enfants en dehors du circuit scolaire et faciliter leur accès au circuit éducatif normal.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet

Le projet va s'adresser aux causes structurelles du conflit au Tanganyika et en particulier dans le territoire de Nyunzu en contribuant à réduire les sources potentielles de frustrations et de conflits entre les 2 communautés Twa et Bantou. Il contribuera ainsi, de manière équitable, à l'amélioration de l'accès aux ressources naturelles, à l'amélioration de l'accès aux opportunités socio-économiques ainsi qu'au renforcement de la protection et de l'inclusion des groupes vulnérables, en particulier des femmes et des filles.

Le projet veut intervenir sur l'axe sud Nyunzu qui est une zone sécurisée mais présentant certains risques d'instabilité pouvant enflammer tout le territoire de Nyunzu et de surcroît la province. Il va contribuer à renforcer la cohabitation pacifique entre les 2 communautés et parer aux risques d'instabilité en adressant les causes profondes de ce conflit qui sont (cf. en annexe l'analyse de conflit) :

- **L'accès inéquitable des communautés aux ressources naturelles foncières, forêt et eau,** avec un focus sur 1) les problématiques de genre qui empêchent les femmes et les filles des deux ethnies d'accéder à ces ressources ; 2) la problématique de l'accès inéquitable aux ressources foncières et terres agricoles dont sont victimes les Twa étant donné que ce sont les chefs coutumiers, dont la plupart sont Bantou, qui donnent accès à la terre ; 3) la problématique de l'accès à l'eau, soit que les points d'eau sont en nombre insuffisant ou sont localisés dans la communauté bantoue ou soit que les Twa sont la plupart du temps relégués en dernière position dans les points d'eau même s'ils étaient les premiers à y arriver. Ainsi ces différentes situations provoquent une grande frustration au sein de la communauté Twa et constituent ainsi une source potentielle de conflit.
- **L'absence d'égalité par rapport aux opportunités socio-économiques** : Les Twa se sentent frustrés par rapport à la répartition inégale de services et des infrastructures socio-économiques de base. Par exemple, à l'école de Miketo construite sous fonds PBF qui accueille près de 240 élèves Twa, il n'existe aucun enseignant Twa. A la maternité, sur les 6 personnels soignant et administratif, un seul est Twa. La faible instruction des Twa liée à leur nomadisme, leur réticence à intégrer l'éducation moderne au détriment d'une partie de leurs valeurs culturelles, leur méconnaissance de la loi et une pauvreté extrême les poussent à des voies illégales et à la violence pour exprimer leurs besoins. 33 476 élèves et 18 000 adolescents/tes et jeunes [13](filles et garçons) ne sont pas scolarisés dont 80% sont des Twa. Seulement 25% des enfants qui finissent l'école primaire entrent au secondaire. Les 75% restants constituent ainsi un vivier pour les groupes de pressions et le banditisme s'ils ne bénéficient pas d'opportunités socio-économiques.
- **La marginalisation des femmes et des groupes vulnérables** qui font déjà face au pré-conditionnement à la violence, la méfiance permanente et le faible niveau de cohésion sociale, sont alimentés depuis des décennies par le défaut de participation politique, l'absence d'égalité économique et d'opportunités sociales, la mauvaise gouvernance, l'accès inégal aux ressources naturelles, les inégalités de genre. Dans certains villages, il y a une nette ségrégation visible entres les Twa et le Bantous, même dans les communautés où les deux ethnies parviennent à cohabiter. Et de surcroît, il y a une faible reconnaissance des droits des Twa et une faible participation de ces derniers, notamment des femmes, aux mécanismes de résolution de conflits.

[13] rapport d'évaluation EPST Tanganyika 2020-2021

Tout ceci alimente un cercle vicieux de méfiance permanente entre les deux communautés qui nécessite des actions idoines pour construire une confiance mutuelle.

-Les conflits armés récurrents et les catastrophes naturelles entraînent des déplacements forcés, faisant de la RDC l'un des pays comptant le plus grand nombre de personnes déplacées[14] à l'intérieur de leur propre pays.

Malheureusement les premières victimes de ces conflits et déplacements sont essentiellement les enfants, les femmes et les jeunes. Dans le conflit au Tanganyika, l**es jeunes filles et jeunes garçons** ont été, par le passé, les personnes qui ont payé le lourd tribut après les différents conflits opposant les twa et les bantou. Les jeunes Twa comme Bantou[15] ont eu des possibilités limitées de pouvoir participer aux différents processus officiels de consolidation de la paix et cohabitation pacifique ou aux instances de décisions (à l'occurrence, les comités locaux de paix, comités villageois de paix, les institutions locales).

Des milliers de jeunes garçons ont été enrôlés comme combattants dans les « milices » qu'entretenaient les deux communautés, pendant que les filles ont été « gardiennes » des fétiches, ou esclaves sexuels. Bien que certains jeunes ne fassent plus partie des milices, car déjà démobilisés, cela reste un risque s'ils restent sans emploi ou sans occupations pouvant garantir leur résilience et leur estime de soi. Particulièrement pour les jeunes twa, qui n'ont pas eu accès à une éducation scolaire et qui ne sont pas d'une certaine manière considérés avec dignité. Il convient donc de développer des opportunités économiques et des formations professionnelles qualifiantes pour permettre aux jeunes filles et jeunes garçons de développer des unités de production en vue de leur autonomisation et de participer activement dans la gestion de conflit, principalement celui lié à la gestion des biens communautaires en l'occurrence des ressources naturelles (forêts, eau, terre).

Ainsi par l'intégration des jeunes dans les négociations et les efforts de consolidation de la paix, ils contribueront à bâtir une société inclusive et pacifique dans le territoire de Nyunzu.

- Selon les consultations communautaires des focus groupes facilités par UNICEF en Avril 2021, **les Twa sont considérés par les Bantou comme sous-hommes** ; quand les Twa vont au marché ou se rendent dans les points d'eau, ils sont hués sans raison par les Bantou ; de plus, les Twa ont déclaré qu'ils sont relayés en dernière position quand ils arrivent pour puiser de l'eau au forage ou point d'eau aménagé ; selon les

[14] https://reporting.unhcr.org/drc

[15] Selon l'analyse du territoire de Nyunzu de l'Interos en 2022 ® Quelques cas à l'encontre des enfants ont été également rapportés :
Pour la période fixée pour l'analyse aucun cas d'enlèvement et/ou utilisation d'enfant dans les groupes armés par les rebelles n'a été évoqué pour les PDI; néanmoins il a été soufflé que 70% environ d'éléments miliciens d'autodéfense communautaire Bantou sont moins de 18ans. ® Utilisation d'enfants : 75% des interviews (qui ont sollicité l'anonymat), ont laissé entendre que les jeunes garçons de la communauté Twa sont fréquemment réquisitionnés à n'importe quelle heure, par les éléments des FARDC pour le transport des munitions, transformés en éclaireurs devant une troupe vers les opérations. Ou également dans le but de désherbage et aménagement de différents coins dans la brousse qui serviront comme positions militaires (ils ont eu difficulté d'estimation de nombre pour la période prédéfinie, du fait que c'est une pratique récurrente et plusieurs jeunes sont généralement réquisitionnés au même moment).

Twa, ils n'ont presque pas accès à la terre parce que ce sont les Bantou qui ont l'autorité sur la répartition ou leur distribution.
- **L'absence de l'autorité de l'Etat** qui expose la population à des violations massives des droits humains par les différents groupes de prédateurs (incendies, pillages, vols, meurtres, crimes, pertes de biens, etc.) dont souffrent particulièrement les personnes retournées et déplacées. Le viol est utilisé parfois comme arme de guerre, comme instrument de vengeance (impossibilité de mariage entre Twa et Bantou même par consentement) et de domination (utilisé par certains Bantou qui adhèrent à la croyance que le viol est la clé pour guérir certaines maladies, justifiant ainsi leur crime). Le viol, largement répandu au sein des communautés, est toujours justifié d'une manière ou autre, alors qu'il s'agit bel et bien d'une grave violation des droits humains fondamentaux.
Ainsi il est très important d'adresser cette thématique d'accès équitable aux ressources socio-économiques et naturelles pour bien asseoir la cohabitation pacifique et prévenir la résurgence des conflits au sein des deux communautés Twa et Bantou.

Le projet à travers ses trois composantes, aura des interventions qui feront la promotion de l'équitabilité dans l'accès aux ressources naturelles des deux communautés, au renforcement de l'égalité dans l'accès aux services sociaux de base et aux opportunités socioéconomiques. Des interventions sont également attendues pour renforcer la protection et l'inclusion des groupes vulnérables, en vue de promouvoir une meilleure cohabitation pacifique.
La promotion de l'accès équitable des deux communautés, qu'elle soit pour les ressources naturelles que pour les opportunités et services socio-économiques, est un facteur important de réduction de la frustration, de l'exclusion et de la cohabitation pacifique qui elle-même réduit les risques de conflits cycliques. Par ailleurs, la protection des groupes vulnérables à travers la lutte contre les VBG aura un impact significatif sur la sécurité et le respect des droits humains, un pilier important du plan de développement provincial de Tanganyika.
Le développement des opportunités socioéconomiques touchera les domaines porteurs de croissance notamment l'agriculture et la formation professionnelles des jeunes qui sont des axes importants de la politique de développement dans la province de Tanganyika.
Dans le cadre du présent projet, la stratégie est de travailler avec les communautés, les institutions locales et provinciales et en alignant le projet sur les politiques et plans de développement locaux et provincial. Trois approches principales seront adoptées dans la mise en œuvre de ce projet.
La première est une approche participative : cette approche part du principe que les communautés doivent être la principale source et le principal moteur des solutions aux problèmes auxquels elles sont confrontées. Par exemple, toutes les actions de plaidoyer, les études de base, les évaluations et les cartographies seront menées par les communautés concernées, avec le soutien technique de l'équipe de mise en œuvre du projet. L'approche participative est également illustrée par le concept des villages AMANI ou villages de paix, où les communautés définiront pour elles-mêmes les critères qui font d'un village un village de paix, et élaboreront et mettront en œuvre des plans d'action communautaires qui aideront les différents villages à atteindre le statut de "village de paix". Les villages qui atteignent ce statut seront ensuite récompensés par les moyens de mettre en œuvre une initiative d'amélioration du village.
La deuxième approche : l'application d'une optique d'âge, de genre et de diversité, où les interventions menées dans le cadre du projet assureront une représentation et

une implication égales de tous les secteurs d'âge, des hommes et des femmes, des Twa et des Bantoues, et des personnes ayant des besoins spéciaux, à moins que cela ne soulève des risques de protection (par exemple, l'implication d'enfants d'âge scolaire dans les projets HIMO et les AGR).
La troisième approche : de prise en charge et présence étatique en partenariat avec le ministère de l'environnement pour le volet conservation de la forêt. L'adoption et mise en œuvre de bonnes pratiques de protection en vue, entre autres, d'offrir des solutions alternatives aux femmes, premières responsables de la collecte du bois (initiation à de nouvelles technologies qui réduisent la charge du travail domestique) sera accentuée.

b) Théorie du changement au niveau du projet

Les conflits et les tensions entre les communautés Twa et Bantou sont répandues dans la province et contribuent à l'insécurité et aux déplacements internes avec risque d'augmentation de l'échelle et de l'intensité des conflits dans la province. Pour diminuer ces tensions durablement, il faut s'adresser aux causes profondes de ces inégalités et leurs récurrences. Il s'agira en particulier de renforcer l'accès équitable à la terre, aux ressources naturelles et aux services sociaux de base, qui sont à l'origine de nombreuses revendications chez les Twa. Ceci favorisera aussi un dialogue constructif à travers des structures communautaires inclusives fonctionnelles permettant une gestion efficace de ces ressources et un renforcement de la cohésion sociale et de la cohabitation pacifique.

Aux vues de la grande pauvreté à laquelle font face les deux communautés, il est aussi crucial d'intégrer les aspirations et les capacités des deux communautés Twa et Bantou en particulier les jeunes et les femmes pour qu'ils disposent d'opportunités d'amélioration de leurs conditions de vie à travers le renforcement de leur accès aux opportunités socio-économiques. Cela permettra de réduire les conflits et l'insécurité au sein des communautés, d'améliorer la cohabitation pacifique entre les deux communautés et enfin de renforcer la cohésion sociale au niveau de la province d'une part ; et d'autre part, d'améliorer leur résilience face aux diverses manipulations opportunistes venant de personnes mal intentionnées ou des groupes armés existants.

Enfin, pour une stabilisation pérenne, il est très important de renforcer la protection et l'inclusion des groupes vulnérables. Ceci se fera à travers des activités permettant de réduire les violences basées sur le genre et les violations de droits humains et d'augmenter la représentativité des Twa dans les instances de prise de décision à tous les niveaux pour limiter les frustrations souvent déclencheurs des conflits. Dans ce cadre, également, la conduite d'activités qui permettront la reconstruction de la confiance entre les 2 communautés constituera une base solide à l'amélioration du "vivre ensemble".

Ainsi :
i) *Si* l'accès équitable des communautés twa et bantou aux ressources naturelles est amélioré ; **ii)** *si* leur accès aux opportunités socio-économiques est renforcé et rendu plus équitable et ; **iii)** *si* la protection et l'inclusion des groupes vulnérables sont renforcées,

A*lors* les deux communautés seront plus aptes à cohabiter de façon pacifique parce que **i)** les griefs de la communautés Twa liés à la discrimination dont ils souffrent quant à leur accès aux ressources naturelles, en particulier l'eau et la terre, seront réduits et les Twa seront donc moins enclins à utiliser des méthodes de revendication et d'adaptation négatives et/ou violentes, ce qui réduira les tensions entre les deux communautés; **ii)** parce que les Twa et les Bantou auront un meilleur accès aux opportunités socio-économiques ce qui réduira la compétition entre les deux communautés et, si ces opportunités sont plus équitables, réduira la perception d'inégalité chez les deux communautés (qui cause des griefs chez les Twa et qui renforce le traitement discriminatoire des Twa chez les Bantou) ; **iii)** parce que les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, seront mieux protégés des violations des droits de l'homme qui nourrissent des traumatismes et des griefs au sein des communautés et réduisent leur confiance l'une envers l'autre et envers l'Etat, la confiance sera donc améliorée ce qui facilitera une meilleure cohabitation.

c) **Description narrative des principales composantes du projet**

Résultat 1 : L'accès équitable des deux communautés aux ressources naturelles est amélioré

***Produit 1.1*: les structures communautaires villageoises sont fonctionnelles pour une gestion efficace des ressources naturelles et le renforcement de la cohésion sociale et la cohabitation pacifique**

- **Activité 1.1.1**: Produire de manière participative une cartographie des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles en prenant en compte la dimension de genre
- **Activité 1.1.2**: Redynamiser et mettre en place des structures de participation communautaires multisectorielles, en s'assurant de la participation égalitaire des membres des deux communautés et des femmes.
- **Activité 1.1.3:** Elaborer des plans d'actions communautaires multisectoriels en prenant en compte la dimension du genre et de la gestion de ressources naturelles
- **Activité 1.1.4:** Organiser des formations pour renforcer les capacités des structures communautaires multisectorielles sur la résolution des conflits, l'égalité de genre, la culture de la paix et la gestion des ressources et les droits des femmes et des filles en matière de gestion et de contrôle des ressources naturelles
- **Activité 1.1.5**: Organiser des dialogues communautaires entre leaders Twa et Bantou sur la gestion des ressources naturelles.

***Produit 1.2* : L'accès équitable aux ressources naturelles (eau, terres) est facilité pour toutes les communautés et une réduction des inégalités, y compris des inégalités de genre est assurée**

- **Activité 1.2.1**: Améliorer l'accès de la population à l'eau par la construction /réhabilitation des ouvrages et systèmes d'adduction et de distribution d'eau
- **Activité 1.2.2:** Réaliser une étude participative sur la typologie des terres et des ressources naturelles
- **Activité 1.2.3:** Fournir des abris adéquats aux membres des deux communautés dans le cadre des droits LTP (Logement, Terre et Propriété)
- **Activité 1.2.4**: Mener un plaidoyer auprès des autorités locales et des propriétaires terriens pour un meilleur accès équitable des terres

- **Activité 1.2.5:** Assurer l'établissement des documents fonciers pour les membres des deux communautés y compris l'accès des femmes à la propriété foncière.

<u>Produit 1.3</u> : La conservation et la gestion durable des ressources naturelles est facilitée à travers une bonne gestion participative

- **Activité 1.3.1:** Former les agents gouvernementaux à une bonne application des mesures sur la gestion des ressources forestières (avec un accent sur les forêts communautaires) pour réduire les conflits qui y sont liés ;
- **Activité 1.3.2:** Appui à la protection et à la bonne exploitation de l'environnement pour les activités économiques durables (reboisement, AGR, associations villageoises d'épargne et de crédit "AVEC")

Résultat 2 : ***L'accès équitable des communautés Twa et Bantou dans l'axe Nyunzu - Manono aux services sociaux de base et aux opportunités socio-économiques est renforcé***

<u>Produit 2.1</u> : Les populations vulnérables et marginalisées dans les 3 aires de santé ciblées, en particulier les Twa, bénéficient d'un meilleur accès aux services sociaux de base pour diminuer les frustrations et renforcer le vivre ensemble

- **Activité 2.1.1:** Appuyer la remise à niveau accélérée (avec accent sur les filles) pour les enfants des deux communautés en décrochage ou en dehors du système scolaire
- **Activité 2.1.2:** Appuyer les ménages des deux communautés (surtout les Twa) dans la sensibilisation et l'acquisition de latrines communautaires dans une approche de cohésion sociale et de « vivre ensemble »
- **Activité 2.1.3**: Contribuer à l'amélioration de l'offre de service dans les centres de santé (formation, équipement en matériels et médicaments, appui aux stratégies avancées …) pour mieux intégrer les populations vulnérables et marginalisées.

<u>Produit 2.2</u> : Les jeunes vulnérables des deux communautés dans les zones ciblées disposent de capacités et de moyens de subsistance dans une approche de cohabitation pacifique

- **Activité 2.2.1:** Appuyer la mise en place de formation professionnelle certifiante sur les petits métiers porteurs pour les jeunes-filles et garçons-(activités agricoles, activités alternatives)
- **Activité 2.2.2**: Appuyer l'autonomisation économique des jeunes vulnérables par la mise en place d'AGRs en assurant une participation égalitaire des filles

<u>Produit 2.3</u> : Les populations vulnérables et marginalisées, en particulier les Twa, bénéficient d'opportunités socio-économiques communautaires

- **Activité 2.3.1:** Introduire la chaîne de valeur des produits non ligneux (champignons, miel, insectes comestibles, domestication d'espèces animales forestières…) aux jeunes et femmes membres des deux communautés par la mise en place d'unités de production intégrée communautaire
- **Activité 2.3.2:** Appuyer les structures communautaires féminines et jeunes en AGR en vue de leurs autonomisations

Résultat 3 : La protection et l'inclusion des groupes vulnérables sont renforcées

<u>Produit 3.1</u> : Les violences basées sur le genre et les violations des droits humains sont réduites et les victimes prises en charge afin de limiter les frustrations et les sources potentielles de conflits.

- **Activité 3.1.1:** Réaliser une enquête sur les âges, genres et diversités dans la dynamique des conflits communautaire (permettra d'adresser de façon plus spécifiques les causes de conflits liés au genre) ;
- **Activité 3.1.2:** Appuyer les activités de mitigation aux violations des droits humains notamment les femmes, les garçons et les filles (en tenant en compte aussi des autres types de vulnérabilité tel que le handicap) pour, la mitigation des risques VBG et leur auto-sécurisation dans les zones de déplacement, retour, et relocalisation. Octroi de kits de prévention ;
- **Activité 3.1.3:** Assurer la prise en charge holistique des cas de VBG (médicale, soutien psychosocial de groupe, conseil/accompagnement juridique et judiciaire, réinsertion socio-économique et scolaire de 350 femmes et 150 filles, kits de dignité adaptés) et une réponse aux autres violations de droits humain ;
- **Activité 3.1.4:** Formation des prestataires de soins, des agents psychosociaux et des autorités locales sur la gestion des cas de VBG, et à l'accompagnement des structures communautaires en faveur de la prévention des VBG et sur la PEAS
- **Activité 3.1.5**: Vulgarisation sur le référencement et la prise en charge juridique des cas de VBG ;
- **Activité 3.1.6:** Création d'espaces sûrs, équipé avec un personnel formé.

<u>Produit 3.2</u> : La participation des groupes vulnérables et marginalisés aux structures de gouvernance locale est améliorée

- **Activité 3.2.1:** Former les femmes et les membres de groupes vulnérables sur le leadership pour une participation effective dans les instances décisionnelles communautaires.
- **Activité 3.2.2:** Organiser des plaidoyers auprès des autorités en vue de l'intégration des femmes et des groupes vulnérables, des deux communautés, dans les différentes structures communautaires (COGES, OPC, etc.).

<u>Produit 3.3</u> : Le « vivre ensemble » est promu au sein de la communauté pour une meilleure cohabitation pacifique

- Activité 3.3.1: Promouvoir des ambassadeurs/ambassadrices de la paix au sein des communautés ;
- Activité 3.3.2: Aménager des espaces de jeux et de rencontres dans les villages pour renforcer le vivre ensemble.
- Activité 3.3.3: Organiser des activités de rapprochements communautaires (culturels, sportives, éducatives, récréatives, foires d'exposition agricoles, caravane motorisée pour les campagnes de cohabitation pacifique, Salongo, etc.) ;
- Activité 3.3.4: Faciliter les rituels de réconciliations ;
- Activité 3.3.5: Appuyer la pacification de village, la mise en place l'approche « Village AMANI » (village de paix) et promotion de la masculinité positive **;**
- Activité 3.3.6: Promouvoir les champs communautaires « champs vivriers et sites maraichers en blocs » ;

d) **Ciblage du projet**

Nyunzu, l'un des territoires de la province du Tanganyika, a été désigné zone pilote pour la mise en œuvre de l'approche Nexus. C'est également le territoire où la population Twa est la plus dense, puisqu'elle constitue près de 35% de la population de ce territoire.

Le projet sera mis en œuvre exclusivement à Nyunzu, dans cinq aires de santé sur l'axe Nyunzu-Manono. Les aires de santé ciblées sont Tchangatchanga, Ngoy, Ngombe, Makumbo et Muhuya). Le projet ciblera directement 63 679 bénéficiaires directs (31 330 hommes et 32 349 femmes). Les enfants représentent 58,49% (37 252) de cette population, les personnes âgées, 2,69 % (1 719) et les personnes en situation de handicap quant à elles représentent 15% (9 552) des personnes déplacées internes, des retournées et des populations hôtes des communautés twa et bantoue. Les bénéficiaires indirects sont les habitants de toute la zone de santé de Nyunzu, 303 111 personnes (177 320 enfants, 117 607 adultes et 8 184 personnes âgées). En particulier, jeunes garçons et filles, les hommes et femmes membres de l'organisation à base communautaires, des structures communautaires de protection, des mécanismes étatiques de redevabilité et les associations représentant les groupes marginalisés.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

Organisation bénéficiaire	**Budget total dans l'année précédente**	**Sources principales du budget (donateurs etc.)**	**Emplacement des bureaux dans le pays**	**Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)**	**Experts techniques existants pertinents au projet**
Organisation de convocation : UNICEF (Fonds des nations unie pour l'enfance	225 millions de USD	Grande Bretagne, Banque Mondiale, Canada, Japon, Suède, France, UE, USAID, CERF, Fonds Humanitaire, GPE	1 bureau de représentation en RDC à Kinshasa. 12 bureaux de terrain : Ouest Kinshasa, Equateur, Beni, Kalemie, Mbandaka, Kisangani, Bukavu, Goma, Kananga, Lubumbashi, Mbuji Mayi et Bunia	412 staffs au total en RDC et 29 dans le Tanganyika au bureau de terrain de Kalemie	Chef du bureau terrain, Spécialiste planification suivi et évaluation, Administrateurs de programme Wash, Education, Protection, Social Behaviour Change, Chargé des Operations
Organisation bénéficiaire : FAO (Organisation des Nations	101 millions de USD	Allemagne, Banque Mondiale, Canada, PBF, Suède,	1 bureau de Représentation en RDC à Kinshasa. 18 bureaux de	250 staffs au total en RDC et 16 dans le Tanganyika dont 6 à	La FAO est constituée d'un grand nombre d'experts

Unies pour l'alimentation et l'agriculture)		Norvège, UE, USAID, CERF, Fonds Humanitaire, CAFI, GAFSP, GEF, FIDA	terrain : Goma, Beni, Bunia, Bukavu, Uvira, Kalemie, Kabalo, Nyunzu, Libenge, Gemena, Mbandaka, Gbadolite, Lisala, Tshikapa, Kananga, Mbuji-Mayi, Kikwit**,** Walikale	Kalemie, 5 à Nyunzu, 5 à Kabalo	techniques dans le domaine agropastoral (professeurs, docteurs, spécialistes, les techniciens de développement) et des experts dans la mobilisation communautaire, paix et conflit, intégration socio-économique, Solutions durables, Genre et communication qui vont contribuer à la réussite de ce projet
Organisation bénéficiaire : HCR	115.02 millions USD	Allemagne Autres Donateurs Privés Canada CERF Country-Based Pooled Funds Danemark Education Cannot Wait Etats Unis d'Amérique Japon Norvège Pays Bas Suède Suisse UN Peacebuilding Fund UN Programme on HIV/AIDS	Bureaux : 1 Représentation à Kinshasa 5 sous délégations : Aru, Gbadolite, Goma, Kalemie, Kananga 9 Bureaux de terrain : Baraka, Bukavu, Bunia, Beni, Libenge, Yakoma, Faradji, Tshikapa, Mbuji Mayi 2 Unités de terrain : Bili et Uvira **Total 17 bureaux**	462 staff dont 35 basés à Kalemie	HCR Protection, (Education, Genre, VBG, Enregistrement, Enfants), Programmes : Santé, Abris, Moyens de subsistance et inclusion économique, Solutions durables, Opération, Cohésion sociale

b) Gestion et coordination du projet

L'UNICEF assure le lead du projet et sa coordination générale en maintenant une communication avec le Secrétariat PBF. Le projet sera conjointement mené par UNICEF, UNHCR et FAO qui sont les trois agences d'exécution du projet. Chaque agence d'exécution est responsable d'assurer la gestion des activités du projet qui lui sont confiées, notamment à travers les 12% du budget, alloués aux activités de la gestion et fonctionnement. La répartition des rôles et responsabilités entre les trois agences dans l'exécution des activités se fait sur la base des mandats des agences, de leur expertise et valeur ajoutée. L'ensemble des acteurs étatiques, institutionnels, administratifs et communautaires a été consulté pour l'élaboration de ce projet conjoint et leur participation sera également assurée tout au long de la mise en œuvre du projet ainsi qu'au moment de la clôture du projet.
Il s'agit notamment :

- du Ministère Provincial du Budget, Plan et Petites Et Moyennes Entreprises et les divisions provinciales correspondantes,
- du Ministère Provincial de L'éducation et la division provinciale EPST et l'inspection provinciale de l'éducation,
- du Ministère Provincial De La Santé et des Actions Humanitaires et les divisions provinciales correspondantes,
- du Ministère Provincial et Inspection Provinciale de L'agriculture, Pêche et Elevage et les divisions correspondantes,
- du Ministère Provincial et Inspection Provinciale De L'environnement et Développement Durable,
- du Ministère Provincial du Genre, de la Famille et Enfants du Tanganyika et la division provinciale correspondante,
- du Commissariat Général aux Affaires Sociales et la division correspondante,
- du Commissariat Général au Développement Rural,
- de l'Institut National De Préparation Professionnel Tanganyika (INPP),
- des ONG locales partenaires d'exécution ainsi que les représentants des communautés.

Plusieurs mécanismes de gestion et de coordination du projet conjoint sont définis. Il s'agit de :
- Un (1) Comité de Pilotage qui assure le suivi de l'atteinte des résultats du projet. Il réunit l'ensemble des parties prenantes au programme (UNICEF, UNHCR, FAO, gouvernement provincial du Tanganyika, Société Civile et ONG notamment). Il sera mis en place au niveau de Nyunzu et présidé par l'administrateur du territoire sous le leadership de la division provinciale du plan. Il a pour responsabilité, la coordination et l'harmonisation des interventions, le suivi vers l'atteinte des progrès dans l'exécution du programme, l' approbation des rapports techniques et financiers périodiques, le pouvoir de proposer des orientations/réajustements stratégiques dans la mise en œuvre du projet.
- Un (1) Comité Technique qui assure la coordination dans la mise en œuvre des activités et la cohérence des interventions. L'ensemble des agences d'exécution prend part à ces réunions techniques régulières qui visent à faire le suivi du plan de travail, à assurer la coordination et cohérence des interventions et à formuler si nécessaires des recommandations à l'attention du Comité de Pilotage.

Pour UNICEF, l'équipe est composée d'un spécialiste de planification et de suivi évaluation (P3) qui assurera la coordination en interne et inter-agence du projet sous la supervision de la cheffe de bureau (P4) et d'une équipe **basée à Nyunzu** composée d'un chargé de projet (NOA) et d'un chauffeur. UNICEF mettra également à profit les expertises de ses différents administrateurs de programme de chaque

section concernée (Wash, santé, éducation, protection de l'enfant, communication et changement de comportement social) pour une meilleure atteinte des résultats. Le spécialiste de planification et de suivi évaluation sera pris en charge par ce projet à hauteur de 10% et le chargé de projet ainsi que le chauffeur, basés à Nyunzu, à 50%.

Pour UNHCR, au niveau du Tanganyika, l'Administrateur associé des solutions durables (P2) sera le point focal de la coordination du projet sous la supervision du chef de sous-délégation (P4). L'administrateur de programme du HCR à **Kalemie** (P3) sera également chargé du suivi et de l'évaluation du projet, du suivi budgétaire et du reporting en collaboration avec l'administratrice à la protection(P3). L'Administrateur associé des solutions durables (P2) sera pris en charge par ce projet de l'ordre d'environ 88%.

Pour la FAO, l'équipe projet sera constituée d'un chargé des opérations P4 (opérations, coordination et reporting), le Head of Résilience Program P4, un Spécialiste de suivi et de l'évaluation du projet P3, un chargé des programmes et un chef de projet point focal PBF de la FAO (Spécialiste/Analyste Médiane) qui appuieront le projet.

Au niveau du Tanganyika, il y aura deux Experts (SC-8) chargés de mise en œuvre du projet, **l'un basé à Kalemie** et **l'autre basé à Nyunzu** qui sont les deux points focaux de la coordination du projet sur terrain.

Le Spécialiste chargé de suivi-évaluation et les deux experts chargé de mise en œuvre du projet sur terrain sont les staffs qui seront pris en charge par ce projet de l'ordre de 17%.

c) Gestion des risques

Risque spécifique au projet	**Niveau de risque (faible, moyen, élevé)**	**Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)**
Actions et comportements frauduleux des partenaires réduisant l'efficience et l'efficacité de la mise en œuvre du programme	Moyen	Mise en place de stratégie de lutte contre la fraude orientée vers tous les partenaires (ONG et gouvernement), les prestataires de services
Exploitation ou abus sexuels par les partenaires laissant aux victimes des expériences psychologiques traumatisantes	Moyen	Mise en place d'un certain nombre de mesures visant à lutter contre l'exploitation et les abus sexuels, notamment ; 1 : Formation obligatoire sur la Protection contre l'Exploitation et Abus Sexuels (PEAS) pour les partenaires 2 : Nomination de points focaux au niveau des partenaires chargés de la prévention et du suivi de l'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) 3 : Déclaration signée par tous les partenaires s'engageant à prévenir l'EAS et la PSEA incorporée dans tous les accords de partenariat 4 : Renforcement de la coordination externe avec les partenaires sur la PEAS

		5 : Évaluations PEAS des partenaires de mise en œuvre 6 : Engagement communautaire sur la PEAS 7 : Coordination inter-agences et coordination avec les acteurs humanitaires sur la PEAS 8 : Communication accrue et systématique avec les partenaires, les donateurs et les communautés sur les actions PEAS 9 : Affectation d'au moins 5% du budget sur l'opérationnalisation du plan d'action genre et PSEA (UNICEF)
Détournement ou vol de fonds par le partenaire de mise en œuvre compromettant la qualité des résultats du programme	Moyen	Les agences récipiendaires renforceront davantage les activités d'assurance qualité auprès des partenaires d'exécution Renforcer davantage le suivi Paiement en plusieurs tranches Paiement direct aux bénéficiaires
Faible volonté d'implication des parties prenantes essentielles (communauté twa ou bantoue, services étatiques) pouvant conduire à l'échec du projet	Faible	- Mise en place d comité de coordination et de suivi regroupant toutes les parties prenantes y compris celles qui sont étatiques> Ce comité sera présidé par l'administrateur du territoire - Implication de la société civile du territoire de Nyunzu ainsi que du réseau des peuples Twa dans le processus
Crise sécuritaire et résurgence des conflits armés dans certaines localités	Elevé	-Renforcement de la transparence et la communication autour de la crédibilité du programme. -Surveillance de la situation en matière de sécurité avec l'UNDSS et les habitants
Potentiel « Backlash » des communautés / hommes contre l'accompagnement des femmes / Twa ou entre les 2 communautés (principe de Do no harm)	Moyen	Améliorer la communication sur le projet auprès des 2 communautés et des autorités en veillant à leurs implications dans tout le processus. Le respect de principe de « Do no harm » sera pris en compte dans toutes les analyses et interventions
La demande d'un soutien excessif de la part des autorités chargées d'impliquer le gouvernement dans le processus ainsi que des tireurs de ficelles qui instrumentalisent les dirigeants locaux pour résister au processus	Moyen	Travailler en amont avec la hiérarchie des services gouvernementaux en charge de la planification ainsi qu'avec les responsables ethniques au niveau provincial et national (parlementaires, ministres, dirigeants traditionnels) pour expliquer le programme ; ses avantages, ses objectifs, les résultats attendus Suivre et rapporter tout blocage au niveau des réunions de coordination et pilotage.

d) Suivi / évaluation

L'UNICEF en tant qu'agence lead du projet assurera la coordination d'ensemble du processus de suivi et évaluation du projet en veillant à garantir la disponibilité des données de référence ainsi que les exigences de l'évaluation finale externe du projet. Le budget dédié aux activités de suivi-évaluation du projet est de $209,645 soit 8,4% du budget global du projet.

Chaque agence d'exécution est responsable d'assurer le suivi et l'évaluation des activités du projet qui lui sont confiées, notamment à travers le budget alloué aux activités du suivi/évaluation. Toutes rapporteront sur les progrès réalisés dans l'exécution du programme conjoint. Des missions de suivi conjointes seront organisées chaque semestre pour évaluer la qualité des résultats du projet. Des réunions de planification et de coordination techniques seront également organisées à Kalemie, Nyunzu ou Kinshasa pour planifier la mise en œuvre des activités du projet. Après le lancement du projet, une réunion sera organisée avec comme objectif de : préparer un plan de travail détaillé, en étroite consultation avec toutes les parties prenantes ; affiner la stratégie de mise en œuvre du projet et l'arrangement institutionnel ; affiner le cadre logique du projet et l'utiliser comme base pour élaborer un cadre complet de suivi et d'évaluation afin de saisir les résultats à tous les niveaux (extrants, résultats et impacts).

Des outils de collecte de données seront définis conjointement entre les agences d'exécution ainsi qu'un schéma de communication et de partage des données. Conformément aux procédures de l'UNICEF, de la FAO et du HCR, les partenaires de mise en œuvre soumettront des rapports périodiques (semestriels et annuels) sur la réalisation des activités (conformément au Plan de Travail Annuel - PTA), l'utilisation des fonds alloués et les progrès atteints au regard des cibles définies. Un système efficace de rapport, d'évaluation et de suivi axé sur les résultats sera mis en place pour garantir que les résultats sont atteints, que les progrès sont mesurés tout au long du processus de mise en œuvre et que les enseignements tirés sont partagés. Pour cela, un cadre sera conçu de façon à mesurer la réalisation des activités, des produits, des résultats tels que détaillés dans le cadre logique.

Les agences définiront les données quantitatives et qualitatives qui peuvent être collectées par le projet pour analyser sa contribution aux domaines de priorité du PBF et pour permettre une contribution du projet aux indicateurs du Cadre de résultats pour la Consolidation de la paix approuvé pour la province.
Ces rapports seront consolidés par la coordination globale du projet avec l'ensemble des informations pertinentes recueillies en parallèle. L'ensemble alimentera les

rapports de progrès semestriels et annuels du projet qui se compose des performances réalisées au regard des résultats attendus, d'une analyse systématique de l'évolution des indicateurs, de l'explication de tout gap éventuel, des contraintes et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, des expériences réussies et des pratiques prometteuses.
En matière d'assurance qualité du programme conjoint, les éléments suivants seront mis en œuvre :
a. En l'absence de données de référence précises, le projet procédera à un exercice préliminaire de collecte de données pour définir les données de référence de chaque indicateur de produit.
b. Une évaluation de la qualité enregistrera chaque trimestre les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats clés, basée sur les critères de qualité et les méthodes consignées dans le tableau de gestion de la qualité.
c. Un journal des problèmes sera activé et mis à jour par les différentes agences de mise en œuvre afin de faciliter le suivi et la résolution de problèmes potentiels ou des demandes de modification.
d. Un journal des risques fondé sur une analyse initiale des risques sera élaboré et régulièrement mis à jour en fonction des facteurs de l'environnement externe qui pourraient affecter la réalisation du projet.
e. Un rapport trimestriel d'avancement fondé sur les informations susmentionnées et enregistrées sera soumis par le coordinateur de projet au comité de projet par le biais de l'assurance projet.
f. Un journal des leçons apprises et bonnes pratiques sera régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation continus au sein des deux organisations et faciliter la préparation du rapport sur les enseignements à la fin du projet.
g. Un plan de suivi du calendrier sera défini et mis à jour afin de suivre les actions/événements clés en matière de gestion.
h. Un plan de suivi et évaluation incluant les évaluations, les rapports, les missions de suivi et de coordination sera défini annuellement.
i. Au cours du dernier mois de la mise en œuvre du projet, une évaluation indépendante finale sera effectuée sous le lead de l'UNICEF. L'objectif principal de l'évaluation indépendante finale sera d'évaluer les résultats (extrants) générés à partir de ce projet par rapport aux critères suivants : l'efficacité, l'efficience, la pertinence, l'impact et la durabilité, la sensibilité aux conflits, le degré de risque et d'innovation, l'effet catalytique. Cette évaluation finale et les rapports trimestriels seront utilisés comme outils de partage des connaissances.

e) Stratégie de fin de projet / durabilité

En travaillant avec et par le biais de groupes communautaires ruraux de femmes, jeunes et d'hommes avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes, le projet renforcera leur capacité à fournir un soutien continu aux membres qui ont participé aux activités du projet. Les bénéficiaires seront effectivement liés aux prestataires de services ruraux, aux acheteurs, aux distributeurs d'intrants, aux acteurs de la chaîne de valeur agroalimentaire, etc. pour assurer des améliorations tangibles de leur statut économique et social.
En impliquant les institutions et les parties prenantes aux niveaux local et national, dont la capacité sera renforcée pour fournir des services de soutien plus adaptés aux bénéficiaires, le projet facilitera la reproduction des différentes approches utilisées dont celle de l'autonomisation socio-économique des femmes et jeunes dans d'autres provinces et dans d'autres chaînes de valeurs agricoles.

En alignant le programme sur les politiques et programmes de développement rural à grande échelle (y compris les investissements ruraux et les interventions en faveur de l'emploi), l'institutionnalisation et l'intensification de l'approche des programmes seront encouragées.
Le projet va générer également des leçons tirées pour les futures initiatives nationales portant l'accent sur les femmes et les jeunes ruraux.

A travers le renforcement des capacités opérationnelles et intellectuelles, le projet va contribuer à rendre encore plus actives les structures de gestion des services de base (comité de gestion des infrastructures) et les comités villageois de protection déjà existants, les organisations de la société civile locale, dans la construction de la paix. En outre, Les interventions telles que les sensibilisations des populations, les activités d'autonomisation des femmes afin de répondre aux problèmes basés sur le genre, le renforcement du leadership des Twa et Bantou afin de mieux représenter leurs communautés et de s'engager dans la résolution des conflits, le développement de structures de dialogue inclusives et représentatives permettront d'avoir des résultats durables sur la confiance intercommunautaire et la coexistence pacifique dans l'optique de la consolidation de la paix.

IV. Budget du projet

Voir **l'annexe D du budget Excel.**

Rubriques	Totaux
1. Personnel et autres employés	**$402 900**
2. Fournitures, produits de base, matériels	**$188 500**
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	**$122 559**
4. Services contractuels	**$284 875**
5. Frais de déplacement	**$146 500**
6. Transferts et subventions aux homologues	**$976 035**
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	**$218 300**
Sous-budget total du projet	**$2 339 669**
Coûts indirects (7%, HCR : 6.5%) :	**$160 331**
TOTAL	**$2,500,000**

Ce projet a été développé en respectant strictement le rapport qualité/prix et en veillant à ce que la plus grande partie possible du budget du projet aille directement aux bénéficiaires. Quelques faits en témoignent :

1. Les coûts de personnel et autres employés, ainsi que les coûts de déplacement, représentent 21% du budget, bien en dessous de la limite recommandée de 30%.
2. Les frais de fonctionnement représentent moins de 10% (8%) du budget, montrant une préoccupation quant aux couts et l'efficacité.

En outre, le fait que 54% du budget aille soit à des entrepreneurs locaux, soit à des partenaires de mise en œuvre qui sont pour la plupart des ONG locales ou des entités gouvernementales, témoigne des conditions favorables mises en place par le projet pour une appropriation gouvernementale et locale du projet et de son impact continu.

Dans la même optique d'assurer la durabilité de l'impact du projet, il a été décidé d'aider le partenaire national de développement des compétences et de formation professionnelle à s'installer à Nyunzu pendant un an, une zone jusque-là ignorée. Bien qu'initialement plus coûteux que les alternatives, l'espoir est de rendre la formation professionnelle plus accessible aux personnes vulnérables sur une base permanente, renforçant ainsi l'un des piliers de l'accès à l'(auto) emploi.

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes le calendrier proposé	X		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission		X	Avant la date de début du projet
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés s l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle ét effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.		X	Il sera fait avec les parties prenantes et l communautés pendant la mise en œuvre
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	X		
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il ?	N/A		
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet ?	X		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?			
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour		X	

	garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.			
7.	Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	
8.	Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X		Expertise technique des staffs, bureaux, Matériels et équipements y compris le véhicules.

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any cost extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those

relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 Novembre	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 Decembre	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	**Event**
30 April	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 Octobre	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

Annex B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives, and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 Novembre	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 Decembre	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	**Event**
28 February	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report **Q1 expenses** (January to March)
31 July	Report **Q2 expenses** (January to June)
31 October	Report **Q3 expenses** (January to September)
Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http:www.mptf.undp.org)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax-exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE**: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE**: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.[16]
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

[16] Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Indicateur du Cadre stratégique de consolidation de la paix pour le Tanganyika	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : L'accès équitable des communautés Twa et Bantou aux ressources naturelles dans l'axe Nyunzu - Manono est amélioré (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) ODD n°6 - Eau propre et assainissement ODD n°10 - Inégalités réduites ODD n°16 - Paix, justice et institutions efficaces (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen) Recommendations relating to the rights of indigenous Pygmy peoples (Recommendations 134.160–162) Recommendations relating to the rights of vulnerable persons (Recommendations 134.35–36 and 47)		Indicateur 1 a : % désagrégé des ménages bénéficiaires ayant un accès équitable à l'eau grâce à l'appui du projet. Niveau de référence : TBD Cible : + 25% du baseline (au moins 60% des ménages cibles sont des Twa et 10% dirigés par les femmes)	Indicateur 3.f Mesurer l'accès aux ressources	**Moyen de vérification** : Enquête ménages **Fréquence de collecte :** Fréquence annuelle	S1: baseline TBD S2: 15% S3: S4: +25%
		Indicateur 1 b : % de ménages ayant adopté au moins 2 bonnes pratiques de gestion et protection des ressources forestières produites par l'inspection provinciale et territoriale de l'environnement et développement durable Niveau de référence : 0 Cible : 30%	Indicateur 3.f Mesurer l'accès aux ressources	**Moyen de vérification :** Fiche de suivi **Fréquence de collecte :** Semestrielle, Annuelle	S1: S2: 20% S3: S4: 30%
		Indicateur 1 c : %, désagrégé par communauté, des ménages bénéficiaires dirigés par les hommes, femmes et jeunes ayant un accès équitable à la terre agricole grâce à l'appui du projet Niveau de référence : TBD Cible : + 25% du baseline	Indicateur 3.f Mesurer l'accès aux ressources	**Moyen de vérification :** Enquête ménages **Fréquence de collecte :** Annuelle	S1: baseline TBD S2: 15% S3: S4: +25%
	Produit 1.1: les structures communautaires villageoises sont fonctionnelles pour une gestion efficace des ressources naturelles et le renforcement de la cohésion sociale et la cohabitation pacifique - Activité 1.1.1: Produire de manière participative une cartographie des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles	Indicateur 1.1.1: % de participation des Twa et Bantou à la cartographie des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles Niveau de référence : 0 Cible : + 25% du baseline	Indicateur 3.b Nombre de conflits violents entre Twa et Bantou	**Moyen de vérification :** Cartographie **Fréquence de collecte :** Semestrielle	S1 : 1 S2 : S3 : S4 :
		Indicateur 1.1.2a : Nombre de structures communautaires villageoises redynamisées ou mises en place et fonctionnelles (ayant des membres formés, un plan d'action, avec des	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des	**Moyen de vérification :** Procès-verbal de mise en place et de redynamisation Visite sur terrain	S1 : 10 S2 : 20 S3 : 30 S4 : 35

	en prenant en compte la dimension de genre - Activité 1.1.2: Redynamiser et mettre en place des structures de participation communautaires multisectorielles, en s'assurant de la participation égalitaire des membres des deux communautés et des femmes - Activité 1.1.3: Elaborer des plans d'actions communautaires multisectoriels en prenant en compte la dimension du genre et de la gestion de ressources naturelles -Activité 1.1.4: Organiser des formations pour renforcer les capacités des structures communautaires multisectorielles sur la résolution des conflits, l'égalité de genre, la culture de la paix et la gestion des ressources et les droits des femmes et des filles en matière de gestion et de contrôle des ressources naturelles -Activité 1.1.5: Organiser des dialogues communautaires entre leaders Twa et Bantou sur la gestion des ressources naturelles.	décisions adéquates sur la gestion des ressources naturelles et les différents) Niveau de référence : 0 Cible : 35	représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	Rapport de suivi de fonctionnement	
		Indicateur 1.1.3 : Nombre des structures communautaires ayant au moins 2 membres disposant de connaissance sur la résolution des conflits, l'égalité de genre, la culture de la paix et la gestion des ressources et les droits des femmes et des filles en matière de gestion et de contrôle des ressources naturelles Niveau de référence : 0 Cible : 45	Indicateur 3.d % de jeunes impliqués dans les instances décisionnelles % de femmes impliquées dans les instances décisionnelles	**Moyen de vérification :** Rapport de formation Liste de présence et de structure	S1 : 12 S2 : 23 S3 : 34 S4 : 45
		Indicateur 1.1.4 : Nombre d'accords obtenus sur la gestion des ressources naturelles suite à la tenue des dialogues communautaires entre les leaders Twa et Bantou Niveau de référence :0 Cible : 2	Indicateur 3.f Mesurer l'accès aux ressources	**Moyen de vérification :** Rapport sur les dialogues Entretien avec les leaders des 2 communautés	S1 : 1 S2 : 2 S3 : S4 :
	Produit 1.2: L'accès aux ressources naturelles (eau, terres) et aux opportunités économiques est facilité pour toutes les communautés et une réduction des inégalités, y compris des inégalités de genre, sources de conflits potentiels est assurée - Activité 1.2.1: Améliorer l'accès à l'eau de la population par la construction /réhabilitation des ouvrages et systèmes d'adduction et de distribution d'eau - Activité 1.2.2: Réaliser une étude participative sur la typologie des terres et des ressources naturelles	Indicateur 1.2.1a Nombre de villages disposant d'ouvrages ou systèmes d'adduction et de distribution d'eau construits Niveau de référence : 0 Cible : 8 Indicateur 1.2.1b % de ménages Twa et Bantou dans la zone ciblée bénéficiant de l'eau grâce aux ouvrages ou systèmes d'adduction et de distribution d'eau construits Niveau de référence : 0	Indicateur 3.a Taux d'utilisation des services sociaux de base par les communautés Indicateur 3.a Taux d'utilisation des services sociaux de base par les communautés	**Moyen de vérification :** Rapport de réalisation d'œuvre	S1 : 4 S2 : 8 S3 : S4 : S1 : 30% ménages Twa et 20% ménages Bantou S2 : 60% ménages Twa et 40% ménages Bantou

	- Activité 1.2.3: Fournir des abris adéquats aux membres des deux communautés dans le cadre de l'accès aux LTP (Logement, Terre et Propriété) - Activité 1.2.4: Mener un plaidoyer auprès des autorités locales et des propriétaires terriens pour un meilleur accès équitable des terres -Activité 1.2.5: Assurer l'établissement des documents fonciers pour les membres des deux communautés y compris l'accès des femmes à la propriété foncière.	Cible : 60% de ménages Twa et 40% de ménages Bantou			
		Indicateur 1.2.2 Nombre de villages des deux communautés Twa et Bantou ayant eu connaissance de leurs droits de l'accès à la terre et aux ressources naturelles dans une optique de bonne gestion de celles-ci Niveau de référence : 0 Cible : 35	Indicateur 3.f Mesurer l'accès aux ressources	**Moyen de vérification :** Document sur la typologie disponible, Rapport d'étude validé, rapports du partenaire, visite sur terrain **Fréquence de collecte** : Semestrielle	S1 : S2 :15 S3 :35 S4 :
		Indicateur 1.2.3 : Nombre de personnes ayant bénéficié d'un appui au logement Niveau de référence :0 Cible : 100 : 50 Twa (35 hommes, 15 femmes) 50 Bantou (35 hommes, 15 femmes)	Indicateur 3.a Taux d'utilisation des services sociaux de base par les communautés	**Moyen de vérification :** Rapport d'activités des partenaires d'exécution	S1 :0 S2 : 0 S3 :50 S4 :50
		Indicateur 1.2.4 : Nombre d'activités de plaidoyers pour un accès à la terre des Twa Niveau de référence : 0 Cible : 8	Indicateur 3.f Mesurer l'accès aux ressources	**Moyen de vérification :** Rapport de sessions, listes de présences	S1 :2 S2 :4 S3 :6 S4 :8
		Indicateur 1.2.5 : Nombre de bénéficiaires d'appui au logement ayant obtenus des documents de sécurisation foncière Niveau de référence : 0 Cible : 100 : 50 Twa (35 hommes, 15 femmes) 50 bantous (35 hommes, 15 femmes)	Indicateur 3.f Mesurer l'accès aux ressources	**Moyen de vérification** : Liste de bénéficiaires, rapports d'activités	S1 : 0 S2 : 20 S3 : 50 S4 : 100
	Produit 1.3: La conservation et la gestion durable des ressources naturelles est facilitée à travers une bonne gestion participative - Activité 1.3.1: Former les agents gouvernementaux à une bonne application des mesures sur la gestion des ressources forestières (avec un accent sur les forêts communautaires) pour réduire les conflits qui y sont liés ;	Indicateur 1.3.1 : Nombre d'agents de l'inspection provinciale et territoriale de l'environnement et du développement durable formés sur la gestion des ressources forestières Niveau de référence :0 Cible :10	Indicateur 3.f Mesurer l'accès aux ressources	**Moyen de vérification :** Rapport d'activités avec listes de présences	S1 : 10 S2 : S3 : S4 :
		Indicateur 1.3.2.a: Nombre de personnes des communautés Twa et Bantou accompagnées	Indicateur 3.f Mesurer l'accès aux ressources	**Moyen de vérification :** Rapport d'activités et listes de présences	S1 : S2 : 750 S3 : 1500 S4 :

	- Activité 1.3.2: Appui à la protection et à la bonne exploitation de l'environnement pour des activités économiques durables (Reboisement, AGR, associations villageoises d'épargne et de crédit)	dans les solutions durables pour la protection et la bonne exploitation de l'environnement Niveau de référence :0 Cible : 1,500 : 750 Hommes (350 Twa-400 Bantou) - 750 Femmes (350 Twa-400Bantou)		**Fréquence de collecte du questionnaire :** annuelle	
Résultat 2 : l'accès équitable des communautés Twa et Bantou dans l'axe Nyunzu - Manono aux services sociaux de base et aux opportunités socio-économiques est renforcé (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODD n°1 éradication de la pauvreté et ODD n° 2 lutte contre la faim ; ODD n°4 - Éducation de qualité ODD n°5 - Égalité entre les sexes ODD n°6 - Eau propre et assainissement ODD n°10 - Inégalités réduites ODD n°16 - Paix, justice et institutions efficaces (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen) Recommendations regarding safe drinking water and access to health care (recommendations 134.142 and 145) Recommendations relating to women's rights (133.20, 26 and 27 and 134.45–46, 59–63, 65, 69, 70, 73, 75, 79, 80, 83, 87, 143 and 144)		Indicateur 2 a % d'enfants des 2 communautés (désagrégé par sexe et par communauté) en décrochage ou en dehors du système scolaire dans les villages ciblés ayant accès à l'éducation grâce à l'appui du projet Niveau de référence : 0 Cible : 60% enfants Twa (40%filles et 20% garçon) 40% enfants Bantou (20%filles et 20% garçon)	Indicateur 3.a Taux d'utilisation des services sociaux de base par les communautés	**Moyen de vérification :** Enquête **Fréquence de collecte :** Annuelle	S1: S2: 40% S3: S4: 60%
		Indicateur 2 b % de femmes, d'hommes et de jeunes dans les ménages Twa et Bantou ciblés pour les activités socio-économiques ayant une AGR fonctionnelle à la fin du projet Niveau de référence : 0 Cible : 40% (dont 20% de femmes y compris les filles et 20% d'hommes y compris les garçons)	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	**Moyen de vérification :** Enquête **Fréquence de collecte :** Annuelle	S1 : S2 : 15%7.5% femmes dont 4% bantou et 3.5% twa et 7.5% hommes dont 4% bantou et 3.5% twa) S3 : S4 : 40% (20% femmes dont 10% twa et 10% bantou et 20% hommes dont 10% twa et 10% bantou)
		Indicateur 2 c % de ménages/consultées issus de populations vulnérables et marginalisées dans les villages ciblés ayant accès à au moins 2 services sociaux de base (latrines, points d'eau, hôpitaux, maternités, école). Niveau de référence : TBD Cible : +10% à la valeur actuelle (60% de ménages Twa et 40% Bantou)	Indicateur 3.a Taux d'utilisation des services sociaux de base par les communautés	**Moyen de vérification :** Enquête/questionnaire **Fréquence de collecte :** Annuelle	S1 : S2 : S3 : S4 :

Recommendations relating to the rights of indigenous Pygmy peoples (Recommendations 134.160–162) Recommendations relating to the rights of vulnerable persons (Recommendations 134.35–36 and 47)		Indicateur 2d : % des ménages ciblés des communautés Twa et Bantou estimant leurs conditions de vie améliorées grâce au projet Niveau de référence : Cible : Au moins 30%	Indicateur 3.a Taux d'utilisation des services sociaux de base par les communautés	**Moyen de vérification :** Enquête/questionnaire **Fréquence de collecte :** Annuelle	S1 : S2 : S3 : S4 :
	Produit 2.1: Les populations vulnérables et marginalisées, en particulier les Twa, bénéficient d'un meilleur accès aux services sociaux de base afin de renforcer le vivre ensemble - Activité 2.1.1: Mettre en place un soutien éducatif équitable (sensible au genre) pour les enfants des 02 communautés en décrochage ou en dehors du système scolaire - Activité 2.1.2: Améliorer l'hygiène et l'assainissement au niveau communautaire ; - Activité 2.1.3: Améliorer l'offre de service dans les centres de santé (formation, équipement en matériels et médicaments, appui aux stratégies avancées …)	Indicateur 2.1.2: Nombre de ménages bénéficiant d'un paquet d'hygiène assainissement au niveau communautaire Niveau de référence : 0 Cible : 2,100 (1,260 ménages Twa et 840 ménages Bantou)	Indicateur 3.a Taux d'utilisation des services sociaux de base par les communautés	**Moyen de vérification :** Questionnaire Liste de distribution Rapport d'activités **Fréquence de collecte :** Annuelle	S1 : S2 :700 S3 :1400 S4 :2100
		Indicateur 2.1.3 a : Nombre de centre de santé équipés et dont le personnel est formé à une prise en charge non discriminatoire dans les trois aires de santé de l'axe Nyunzu-Manono Niveau de référence :0 Cible : 3 Indicateur 2.1.3 b : % de ménages Twa qui affirment avoir accès aux services de santé dans les trois aires de santé de l'axe Nyunzu-Manono Niveau de référence :0 Cible : +10% par rapport au baseline	Indicateur 3.a Taux d'utilisation des services sociaux de base par les communautés Indicateur 3.a Taux d'utilisation des services sociaux de base par les communautés	**Moyen de vérification :** Rapport d'installation Liste de présence Visite sur terrain **Fréquence de collecte :** Annuelle **Moyen de vérification :** Enquête **Fréquence de collecte :** Annuelle	S1 : S2 :3 S3 : S4 : S1 : S2 : +5% S3 : S4 : +10%
	Produit 2.2: Les jeunes vulnérables des deux communautés dans les zones ciblés disposent de capacités et de moyens de subsistance dans une approche de cohabitation pacifique - Activité 2.2.1: appuyer la mise en place de formation professionnelle certifiante sur les petits métiers porteurs pour les jeunes-filles et	Indicateur 2.2.1 : Nombre de jeunes garçons et fille Twa et Bantou ayant bénéficié d'une formation sur divers moyens de subsistance porteurs et de kits de démarrage Niveau de référence : Cible : 290 174 (60%) Twa et 116 (40%) Bantou	Indicateur 3.a Taux d'utilisation des services sociaux de base par les communautés	**Moyen de vérification :** Rapport INPP et autres partenaires de mise en œuvre, visite terrain, suivi, listes de présences, fiches de réception de kits de sortie **Fréquence de collecte :** Annuelle	S1 : 50 (dont 20 Twa et 30 Bantou) S2: 180 S3: 260 S4:290

	garçons- (activités agricoles, activités alternatives) -Activité 2.2.2: Appuyer l'autonomisation économique des jeunes vulnérables en assurant une participation égalitaire des filles				
	Produit 2.3: Les populations vulnérables et marginalisées, en particulier les Twa, bénéficient d'opportunités socio-économiques communautaires - Activité 2.3.1: Introduire la chaîne de valeur des produits non ligneux (champignons, miel, insectes comestibles, domestication d'espèces animales forestières…) aux jeunes et femmes membres des deux communautés par la mise en place d'unités de production intégrée communautaire ; - Activité 2.3.2: Appuyer les structures communautaires féminines et jeunes en AGR en vue de leurs autonomisations	**Indicateur 2.3.1a** : Nombre de ménages, Twa et Bantou, ayant reçu les intrants pour développer la chaîne de valeur des produits non ligneux à travers les activités communautaires Niveau de référence : 0 Cible : 350	Indicateur 3.f Mesurer l'accès aux ressources	**Moyen de vérification :** Liste de bénéficiaires Rapport de suivi **Fréquence de collecte :** Annuelle	S1 S2:350 S3: S4:
		Indicateur 2.3.1b: Nombre d'unités de production intégrée communautaire mise en place Niveau de référence : 0 Cible : 2	Indicateur 3.f Mesurer l'accès aux ressources	**Moyen de vérification :** Rapport de mise en place **Fréquence de collecte :** Annuelle	S1: S2:2 S3: S4:
		Indicateur 2.3.2: Nombre de jeunes et de femmes bénéficiant en AGR pour leur autonomisation Niveau de référence : 0 Cible : 300 : 150 femmes (100 personnes âgées plus de 25 ans, 50 personnes âgées 18-25 ans), 150 hommes (150 personnes âgées 18-25 ans),	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	**Moyen de vérification :** Liste adhérents Rapports activités **Fréquence de collecte :** Annuelle	S1: S2:150 S3:300 S4:
Résultat 3 : La protection et l'inclusion des groupes vulnérables sont renforcées (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODD n°5 - Égalité entre les sexes ODD n°10 - Inégalités réduites ODD n°16 - Paix, justice et institutions efficaces		Indicateur 3 a Pourcentage d'incidents de VBG et de violations des droits humains signalés, collectés et documentés dans la zone du projet Niveau de référence : Cible :100%	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	**Moyen de vérification :** Enquête/questionnaire Rapport de performance de partenaires, visites de suivi sur terrain **Fréquence de collecte :** Annuelle	S1 : S2 :50% S3 : S4 :100%
		Indicateur 3 b % d'augmentation de représentation des groupes vulnérables ou marginalisés au sein des structures de gouvernance locale. Niveau de référence : 0	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	**Moyen de vérification :** Rapport évaluation finale Rapport de performance de partenaires, visites de suivi sur terrain	S1 : S2 : 5% S3 : S4 : 20%

(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen) Recommendations relating to women's rights (133.20, 26 and 27 and 134.45–46, 59–63, 65, 69, 70, 73, 75, 79, 80, 83, 87, 143 and 144) Recommendations relating to the rights of vulnerable persons (Recommendations 134.35–36 and 47) Recommendations on assistance mechanisms for victims of human rights violations, including sexual violence (Recommendations 133.17 and 18, and 134.16, 31, 57, 58, 74, 76, 78, 84, 85, 86, 125 and 126)		Cible : 20%		**Fréquence de collecte :** Annuelle	
		Indicateur 3c : % désagrégé des membres des villages rapportant une cohabitation pacifique avec les membres de l'autre communauté Niveau de référence :0 Cible : 35%	Indicateur 3.b Nombre de conflits violents entre Twa et Bantou	**Moyen de vérification :** Enqête annuelle **Fréquence de collecte :** Annuelle	S1: S2: 15% S3: 25% S4 :35%
		Indicateur 3d : % de la communauté cible se sentant mieux protégée contre les VBG grâce aux interventions du projet Niveau de référence :0 Cible : Twa 40%, Bantou 40%	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	**Moyen de vérification :** Enqête annuelle **Fréquence de collecte :** Annuelle	S1: S2: Twa 10%, Bantou 20% S3: Twa (20% Bantou 30%) S4: Twa 40% Bantou 40%)
	Produit 3.1: Les violences basées sur le genre et les violations des droits humains sont réduites avec une prise en charge des cas afin de limiter les frustrations et les sources potentielles de conflits.	Indicateur 3.1.1 : Nombre de personnes ayant bénéficié de kits de prévention Niveau de référence :0 Cible : 200 100 Twa (25 hommes, 75 femmes), 100 Bantous (25 hommes, 75 femmes)	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	**Moyen de vérification :** Rapports et PVs de distribution, **Fréquence de collecte :** Semestrielle	S1 :50 S2 :100 S3 :150 S4 :200
	- Activité 3.1.1: Réaliser une enquête sur les âges, genres et diversités dans la dynamique des conflits communautaire (permettra d'adresser de façon plus spécifiques les causes de conflits liés au genre) ; - Activité 3.1.2: Appuyer les activités de mitigation aux violations des droits humains notamment les femmes, les garçons et les filles (en tenant en compte aussi des autres types de vulnérabilité tel que le handicap) pour, la mitigation des risques VBG et leur auto-sécurisation dans les zones de déplacement, retour, et relocalisation. Octroi de kits de prévention.	Indicateur 3.1.2 : Nombre de personnes bénéficiant d'une prise en charge adaptée et holistique pour le VBG, et pour les autres violations des droits humains Niveau de référence :0 Cible : 550 (515 femmes, 35 hommes) 500 : 250 Twa (245 femmes, 5 hommes), 250 Bantou (245 femmes, 5 hommes) prise en charge holistique des cas de VBG, 50 : 25 Twa (12 femmes, 13 hommes), 25 Bantous (13 femmes, 12 hommes) survivants de violations des droits de l'homme	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	**Moyen de vérification :** Rapports et PVs de formations, visite sur terrain **Fréquence de collecte :** Semestrielle	S1 :150 S2 :300 S3 :450 S4 : 550
		Indicateur 3.1.3: Nombre de prestataires de soins et membres de structures à base communautaire, agents psychosociaux et autorités locales formés sur la gestion des cas de VBG	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	**Moyen de vérification :** Rapports et PVs de formations, visite sur terrain **Fréquence de collecte :** Semestrielle	S1 :60 S2 :100 S3 :195 S4 :

	- Activité 3.1.3: Assurer la prise en charge holistique des cas de VBG (médicale, soutien psychosocial de groupe, conseil/accompagnement juridique et judiciaire, réinsertion socio-économique et scolaire de 350 femmes et 150 filles, kits de dignité adaptés) et une réponse aux autres violations de droits humain - Activité 3.1.4: Formation des prestataires de soins, des agents psychosociaux et des autorités locales sur la gestion des cas de VBG, et à l'accompagnement des structures communautaires en faveur de la prévention des VBG et sur la PEAS - Activité 3.1.5: Vulgarisation sur le référencement et la prise en charge juridique des cas de VBG - Activité 3.1.6: Création d'espaces sûrs, équipé avec un personnel formé	Niveau de référence :0 Cible :195 (135 prestataires et membres de structures à base communautaire, 60 d'agents psychosociaux et d'autorités locales des zones d'intervention)			
		Indicateur 3.1.4 : Nombre de personnes touchées par les séances de sensibilisations pour la vulgarisation du référencement des cas de VBG et l'importance de la prise en charge juridique des survivant(e)s de VBG Niveau de référence :0 Cible : 60 000	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires	**Moyen de vérification :** Rapports et PVs des sensibilisations du partenaire, visite sur terrain **Fréquence de collecte :** Trimestrielle	S1 : S2 :20 000 S3 :40 000 S4 :60 000
	Produit 3.2: La participation des groupes vulnérables et marginalisés aux structures de gouvernance locale est améliorée - Activité 3.2.1: Former les femmes et les membres de groupes vulnérables sur le leadership pour une participation effective dans les instances décisionnelles communautaires ; - Activité 3.2.2: Organiser des plaidoyers auprès des autorités en	Indicateur 3.2.1. : Nombre de femmes et membres de groupes vulnérables (y compris les déplacés et les retournés) formés pour une participation effective dans les instances décisionnelles communautaires Niveau de référence : 0 Cible : 175 140 Twa (120 femmes, 20 hommes), 35 Bantou (30 femmes, 5 hommes) Indicateur 3.c % des Twa impliqués dans les instances décisionnelles % de Twa dans les bureaux des chefferies et groupements.	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	**Moyen de vérification :** Rapports et PVs de formations, visite sur terrain **Fréquence de collecte :** Semestrielle	S1 :50 S2 :120 S3 :175 S4 :
			Indicateur 3.e	**Moyen de vérification :**	S1 :3 S2 :6

	vue de l'intégration des femmes et des groupes vulnérables, des deux communautés, dans les différentes structures communautaires (COGES, OPC, etc.) ;	Indicateur 3.2.2 : Nombre d'ateliers de plaidoyers auprès des autorités en vue de l'intégration des groupes vulnérables (y compris les déplacés et les retournés) dans les sphères décisionnelles communautaires Niveau de référence :0 Cible : 8	% de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	Rapports et PVs de plaidoyers, visite sur terrain **Fréquence de collecte :** Semestrielle	S3 : 8 S4 :
		Indicateur 3.2.3 : Nombre de mécanismes de participation et de redevabilité des communautés renforcés Niveau de référence : 0 Cible : 35	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	**Moyen de vérification :** Rapports et PVs de sensibilisations du partenaire, visite sur terrain **Fréquence de collecte :** Trimestrielle	S1 : 10 S2 :20 S3 :35 S4 :
	Produit 3.3: Le « vivre ensemble » est promu au sein de la communauté pour une meilleure cohabitation pacifique - Activité 3.3.1: Promouvoir des ambassadeurs/ambassadrices de la paix au sein des communautés ; - Activité 3.3.2: Aménager des espaces de jeux et de rencontres dans les villages pour renforcer le vivre ensemble. - Activité 3.3.3: Organiser des activités de rapprochements communautaires (culturels, sportives, éducatives, récréatives, foires d'exposition agricoles, caravane motorisée pour les campagnes de cohabitation pacifique, Salongo, etc.) ; - Activité 3.3.4: Faciliter les rituels de réconciliations ; - Activité 3.3.5: Appuyer la pacification de village, la mise en place l'approche « Village AMANI » et promotion de la masculinité positive ; - Activité 3.3.6: Promouvoir les champs communautaires «	Indicateur 3.3.1 : % des membres de la communauté affirmant que le vivre ensemble et la cohabitation pacifique s'est amélioré depuis la mise en place du projet dans leurs villages Niveau de référence : 0 Cible: 50%	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	**Moyen de vérification :** Rapports et PVs du partenaire, visite sur terrain **Fréquence de collecte :** Semestrielle	S1 : S2 : S3 : S4 :
		Indicateur 3.3.2 : Nombre de rituels de réconciliations conduits Niveau de référence : 0 Cible : 7 (5 séances regroupant 7 villages chacune, 2 séances regroupant l'ensemble des villages)	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	**Moyen de vérification :** Rapports et PVs du partenaire, visite sur terrain **Fréquence de collecte :** Semestrielle	S1 : S2 : 5 S3 :7 S4 :
		Indicateur 3.3.4 : Nombre de villages bénéficiant d'espaces de jeux et de rencontres aménagés pour renforcer le vivre ensemble Niveau de référence :0 Cible : 15	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	**Moyen de vérification :** Rapports et PVs du partenaire, visite sur terrain **Fréquence de collecte :** Semestrielle	S1 : S2 : 10 S3 : 5 S4 :
		Indicateur 3.3.5: Nombre de villages certifiés AMANI Niveau de référence :0 Cible : 35	Indicateur 3.e % de mécanismes de prévention des conflits locaux qui incluent des représentants des groupes vulnérables et minoritaires.	**Moyen de vérification :** Rapports et PVs de sensibilisations du partenaire, visite sur terrain **Fréquence de collecte :** Trimestrielle	S1 : 10 S2 :20 S3 :35 S4 :

	champs vivriers et sites maraichers en blocs » ;				

Annexe D - Budget du projet PBF

Tableau 1 - Budget du projet PBF par résultat, produit et activité

Nombre de resultat/ produit	Formulation du resultat/ produit/activite	Organisation recipiendiaire 1 UNICEF	Organisation recipiendiaire 2 UNHCR	Organisation recipiendiaire 3 FAO	Total	Pourcentage du budget pour chaque produit ou activite reserve pour	Niveau de depense/ engagement actuel (a remplir au moment	Justification du montant à GEWE (par exemple, la formation comprend une session	Notes quelconque le cas echeant (e.g sur types des entrants ou iustification du budget)
RESULTAT 1:	**L'accès équitable des deux communautés aux ressources naturelles est amélioré**								
Produit 1.1:	les structures communautaires villageoises sont fonctionnelles pour une gestion efficace des ressources naturelles et le renforcement de la cohésion sociale et la cohabitation pacifique								
Activite 1.1.1:	Produire de manière participative une cartographie des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles en prenant en compte la dimension de genre		$ 2,500.00		$ 2,500.00				
Activite 1.1.2:	Redynamiser et mettre en place des structures de participation communautaires multisectorielles, en s'assurant de la participation égalitaire des membres des deux communautés et des femmes	$ 15,750.00	$ 3,000.00	$ 17,500.00	$ 36,250.00	50%		tenue des assemblees villageoises pour assurer une representation equitable des femmes, sensibilisation sur la prevention de VBG, mecanisme d'alerte, focus group aupres des filles et des femmes pour une programmation sensible au genre	
Activite 1.1.3:	Elaborer des plans d'actions communautaires multisectoriels en prenant en compte la dimension du genre et de la gestion de ressources naturelles	$ 15,750.00	$ 4,000.00		$ 19,750.00	50%		sensibilisation sur la prevention de VBG, mecanisme d'alerte, focus group aupres des filles et des femmes pour une programmation sensible au genre a tous les stades du processus.	
Activite 1.1.4	Organiser des formations pour renforcer les capacités des structures communautaires multisectorielles sur la résolution des conflits, l'égalité de genre, la culture de la paix et la gestion des ressources et les droits des femmes et des filles en matière de gestion et de contrôle des ressources naturelles		$ 6,000.00		$ 6,000.00				
Activite 1.1.5	Organiser des dialogues communautaires entre leaders Twa et Bantou sur la gestion des ressources naturelles.	$ 10,000.00			$ 10,000.00	5%		sensibilisation sur la prevention de VBG, mecanisme d'alerte, focus group aupres des filles et des femmes pour une programmation sensible au genre	
	Produit total	**$ 41,500.00**	**$ 15,500.00**	**$ 17,500.00**	**$ 74,500.00**	**$ 28,500.00**	**$ -**		
Produit 1.2:	L'accès aux ressources naturelles (eau, terres) et aux opportunités économiques est facilité pour toutes les communautés et une réduction des inégalités, y compris des inégalités de genre, sources de conflits potentiels est assurée								
Activite 1.2.1	Améliorer l'accès à l'eau de la population par la construction /réhabilitation des ouvrages et systèmes d'adduction et de distribution d'eau	$ 165,000.00			$ 165,000.00	10%		sensibilisation sur la prevention de VBG, mecanisme d'alerte, focus group aupres des filles et des femmes pour une programmation sensible au genre, prise en compte de la dimension genre dans la mise en oeuvre du programme	
Activite 1.2.2	Réaliser une étude participative sur la typologie des terres et des ressources naturelles		$ 6,000.00	$ 40,000.00	$ 46,000.00	5%		sensibilisation sur la prevention de VBG, mecanisme d'alerte, focus group aupres des filles et des femmes pour une programmation sensible au genre, prise en compte de la dimension genre dans la mise en oeuvre du programme	

Activite 1.2.3	Fournir des abris adéquats aux membres des deux communautés dans le cadre de l'accès aux LTP (Logement, Terre et Propriété)		$ 45,000.00		$ 45,000.00				
Activite 1.2.4	Mener un plaidoyer auprès des autorités locales et des propriétaires terriens pour un meilleur accès équitable des terres		$ 5,000.00						
Activite 1.2.5	Assurer l'établissement des documents fonciers pour les membres des deux communautés y compris l'accès des femmes à la propriété foncière.		$ 18,000.00	$ 15,000.00	$ 33,000.00	30%		sensibilisation sur la prevention de VBG, mecanisme d'alerte, focus group aupres des filles et des femmes pour une programmation sensible au genre, prise en compte de la	
	Produit total	**$ 165,000.00**	**$ 74,000.00**	**$ 55,000.00**	**$ 289,000.00**	**$ 28,700.00**	**$ -**		
Produit 1.3:	La conservation et la gestion durable des ressources naturelles est facilitée à travers une bonne gestion participative								
Activite 1.3.1	Former les agents gouvernementaux à une bonne application des mesures sur la gestion des ressources forestières (avec un accent sur les forêts communautaires) pour réduire les conflits qui y sont liés		$ 35,000.00	$ 40,000.00	$ 75,000.00	10%			
Activite 1.3.2	Appui à la protection et à la bonne exploitation de l'environnement pour les activités économiques durables (Reboisement, AGR, associations villageoises d'épargne et de crédit "AVEC")		$ 72,000.00	$ 70,000.00	$ 142,000.00	50%			
	Produit total	**$ -**	**$ 107,000.00**	**$ 110,000.00**	**$ 217,000.00**	**$ 78,500.00**	**$ -**		
Produit 1.4:									
	Produit total	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**$ -**		

RESULTAT 2:	**l'accès équitable des communautés twas et bantous dans l'axe Nyunzu - Manono aux services sociaux de base et aux opportunités socio-économiques est renforcé**								
Produit 2.1	Les populations vulnérables et marginalisées, en particulier les Twa, bénéficient d'un meilleur accès aux services sociaux de base afin de renforcer le vivre ensemble								
Activite 2.1.1	Mettre en place un soutien éducatif équitable (sensible au genre) pour les enfants des 02 communautés en décrochage ou en dehors du système scolaire	$ 60,000.00			$ 60,000.00	15%		sensibilisation sur la prevention de VBG, mecanisme d'alerte, focus group aupres des filles et des femmes pour une programmation sensible au genre. Veuillez a une participation equitable des filles	
Activite 2.1.2	Améliorer l'hygiène et l'assainissement au niveau communautaire ;	$ 45,000.00			$ 45,000.00	15%		prise en compte de dimension genre dans l'intervention, sensibilisation sur la prevention de VBG, mecanisme d'alerte, focus group aupres des filles et des femmes pour une	
Activite 2.1.3	Améliorer l'offre de service dans les centres de santé (formation, équipement en matériels et médicaments, appui aux stratégies avancées …)	$ 30,000.00			$ 30,000.00	10%		sensibilisation sur la prevention de VBG, mecanisme d'alerte, focus group aupres des filles et des femmes pour une programmation sensible au genre. Veuillez a une participation equitable des filles et garcons dans ce programme	
	Produit total	**$ 135,000.00**	**$ -**	**$ -**	**$ 135,000.00**	**$ 18,750.00**	**$ -**		
Produit 2.2	Les jeunes (filles et garçons) vulnérables bénéficient de formations professionnelles adéquates pour renforcer la cohésion et la collaboration entre jeunes Twas et Bantous à travers un processus d'apprentissage commun et d'appui aux coopératives communes et pour empêcher qu'ils constituent un réservoir de membres alimentant les groupes armés								
Activite 2.2.1	Appuyer la mise en place de formation professionnelle certifiante sur les petits métiers porteurs pour les jeunes-filles et garçons- (activités agricoles, activités alternatives, maçonnerie, …)	$ 82,500.00	$ 20,000.00	$ 50,000.00	$ 152,500.00	55%		Autonomisation de jeunes filles, sensibilisation sur la prevention de VBG, mecanisme d'alerte, focus group aupres des filles et des femmes pour une programmation sensible au genre	

Activite 2.2.2	Appuyer l'autonomisation économique des jeunes vulnérables formés en assurant une participation égalitaire des filles	$ 30,000.00	$ 62,725.00	$ 80,000.00	$ 172,725.00	50%		Autonomisation de jeunes filles, sensibilisation sur la prevention de VBG, mecanisme d'alerte, focus group aupres des filles et des femmes pour une programmation sensible au genre	
	Produit total	**$ 112,500.00**	**$ 82,725.00**	**$ 130,000.00**	**$ 325,225.00**	**$ 170,237.50**	**$ -**		
Produit 2.3	Les populations vulnérables et marginalisées, en particulier les Twa, bénéficient d'opportunités socio-économique communautaire								
Activite 2.3.1	Introduire la chaîne de valeur des produits non ligneux (champignons, miel, insectes comestibles, domestication d'espèces animales forestières…) aux jeunes et femmes membres des deux communautés par la mise en place d'unités de production intégrée communautaire			$ 304,935.00	$ 304,935.00	50%		autonomisation de jeunes filles, sensibilisation sur la prevention de VBG, mecanisme d'alerte, focus group aupres des filles et des femmes pour une programmation sensible au genre	
Activite 2.3.2	Appuyer les structures communautaires féminines et jeunes en AGR en vue de leurs autonomisations	$ 45,000.00	$ 25,000.00		$ 70,000.00	70%		autonomisation de jeunes filles, sensibilisation sur la prevention de VBG, mecanisme d'alerte, focus group aupres des filles et des femmes pour une	
	Produit total	**$ 45,000.00**	**$ 25,000.00**	**$ 304,935.00**	**$ 374,935.00**	**$ 201,467.50**	**$ -**		
Produit 2.4									
	Produit total	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**$ -**		

RESULTAT 3:	**La protection et l'inclusion des groupes vulnérables sont renforcées**								
Produit 3.1	Les violences basées sur le genre et les violations des droits humains sont réduites et les cas pris en charge afin de limiter les frustrations et les sources potentielles de conflits.								
Activite 3.1.1	Réaliser une enquête sur les âges, genres et diversités dans la dynamique des conflits communautaire (permettra d'adresser de façon plus spécifiques les causes de conflits liés au genre) ;		$ 6,000.00		$ 6,000.00	33%		La perspective de genre est l'une des trois optiques utilisées dans cette enquête.	
Activite 3.1.2	Appuyer les activités de mitigation aux violations des droits humains notamment les femmes, les garçons et les filles (en tenant en compte aussi des autres espaces de vulnérabilité tel que le handicap) pour, la mitigation des risques VBG et leur auto-sécurisation dans les zones de déplacement, retour, et relocalisation) ;		$ 8,000.00		$ 8,000.00	75%		Dans le cadre du monitoring VBG du HCR sur le six premiers mois de l'année courante, 95.1% des femmes et filles ont été victimes sur l'ensemble d'incidents VBG	
Activite 3.1.3	Assurer la prise en charge holistique des cas de VBG (médicale, soutien psychosocial de groupe, conseil/accompagnement juridique et judiciaire, réinsertion socio-économique et scolaire de 350 femmes et 150 filles, kits de dignité adaptés) et une réponse aux autres violations de droits humain		$ 94,000.00		$ 94,000.00	95%		Historiquement, les femmes et filles ont représenté entre 90% et 100% des bénéficiaires à la prise en charge holistique. On s'attend à ce qu'il en soit de même tout au long du projet, amis nous avons quand même reservé une partie pour la provision de service de reponse aux VBG adapté pour les	
Activite 3.1.4	Formation des prestataires de soins, des agents psychosociaux et des autorités locales sur la gestion des cas de VBG, et à l'accompagnement des structures communautaires en faveur de la prévention des VBG et sur la PEAS		$ 19,500.00		$ 19,500.00	50%		Sur le plan démographique, les prestataires de services, les agents et les autorités locales ont été majoritairement des hommes. Cependant, le projet s'efforcera de promouvoir l'implication de plus de femmes dans cette activité afin de	

Activite 3.1.5	Vulgarisation sur le référencement et la prise en charge juridique des cas de VBG		$ 10,000.00		$ 10,000.00	75%		En 2021, toutes les victimes de VBG bénéficiant d'un conseil juridique ou engageant des procédures judiciaires contre les	
Activite 3.1.6	Création d'espaces sûrs, équipés avec un personnel formé		$ 30,000.00		$ 30,000.00	80%		Bien que les espaces sûrs soient destinés à la communauté en général, ceux créés par le projet	
	Produit total	**$ -**	**$ 167,500.00**	**$ -**	**$ 161,500.00**	**$ 112,550.00**	**$ -**		
Produit 3.2:	Les participations des groupes vulnérables et marginalisés aux structures de gouvernance locale sont améliorées								
Activite 3.2.1	Former les femmes et les membres de groupes vulnérables sur le leadership pour une participation effective dans les instances décisionnelles communautaires		$ 25,000.00		$ 25,000.00	100%		Cette activite cible uniquement les femmes	
Activite 3.2.2	Organiser des plaidoyers auprès des autorités en vue de l'intégration des femmes et des groupes vulnérables, des deux communautés, dans les différentes structures communautaires (COGES, OPC, etc.)		$ 10,000.00		$ 10,000.00	30%		Cette activite cibles les authorites et les responsables des instances decisoinnelles locales au sein desquelles, les femmes sont souvent minoriatires	
	Produit total	**$ -**	**$ 35,000.00**	**$ -**	**$ 35,000.00**	**$ 28,000.00**	**$ -**		
Produit 3.3	Le « vivre ensemble » est promu au sein de la communauté pour une meilleure cohabitation pacifique								
Activite 3.3.1	Promouvoir des ambassadeurs/ambassadrices de la paix au sein des communautés		$ 6,000.00		$ 6,000.00	40%		Cette activite pemettra de rehausser un peu la participation de la femme en tant qu'embassadeur	
Activite 3.3.2	Aménager des espaces de jeux et de rencontres dans les villages pour renforcer le vivre ensemble	$ 37,500.00	$ 12,000.00		$ 49,500.00	50%		Infrastructures et activités sensibles au genre, sensibilisation sur la prevention de VBG, mecanisme d'alerte, focus group aupres des filles et des femmes pour voir	
Activite 3.3.3	Organiser des activités de rapprochements communautaires (culturels, sportives, éducatives,		$ 6,000.00	$ 33,000.00	$ 39,000.00	50%		Cette activite devra mobiliser autant d'hommes que de femmes	
Activite 3.3.4	Faciliter les rituels de réconciliations		$ 4,000.00		$ 4,000.00	55%		Les rituels de reconciliation impliqueront toute la communaute mais incluront un	
Activite 3.3.5	Appuyer la pacification de village, la mise en place l'approche « Village AMANI » et promotion de la masculinité positive	$ 43,100.00	$ 10,000.00		$ 53,100.00	50%		Promotion de la masculinité positive, influencer pour une participation equitable des femmes dans l'approche, sensibilisation contre les VBG et tenue de focus group aupres des	
Activite 3.3.6	Promouvoir les champs communautaires « champs vivriers et sites maraichers en blocs ».		$ 4,000.00			60%		Un accent sera mis sur la participation de la femme dans les champs communautaires	
Activite 3.3.7					$ -				
Activite 3.3.8					$ -				
Activite 3.3.9					$ -				
	Produit total	**$ 80,600.00**	**$ 42,000.00**	**$ 33,000.00**	**$ 151,600.00**	**$ 50,650.00**	**$ -**		
Produit 3.4									
Activite 3.4.1					$ -				
Activite 3.4.2					$ -				
Activite 3.4.3					$ -				
Activite 3.4.4					$ -				
Activite 3.4.5					$ -				
Activite 3.4.6					$ -				
Activite 3.4.7					$ -				
Activite 3.4.8					$ -				
	Produit total	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**$ -**		

Cout de personnel du projet si pas inclus dans les activites si-dessus		$ 170,400.00	$ 60,000.00	$ -	$ 230,400.00				
Couts operationnels si pas inclus dans les activites si-dessus		$ 89,579.44	$ 45,000.35	$ -	$ 134,579.79				
Budget de suivi		$ 60,000.00	$ 35,500.00	$ 35,499.58	$ 130,999.58				
Budget pour l'évaluation finale indépendante		$ 64,930.00			$ 64,930.00				
	Coûts supplémentaires total	**$ 384,909.44**	**$ 140,500.35**	**$ 35,499.58**	**$ 560,909.37**	**$ -**	**$ -**		

Totaux				
	Organisation recipiendiaire 1 UNICEF	**Organisation recipiendiaire 2 UNHCR**	**Organisation recipiendiaire 3 FAO**	**Total**
Sous-budget total du projet	$ 964,509	$ 689,225	$ 685,935	$ 2,339,669
Coûts indirects (7%, HCR: 6.5%):	$ 67,516	$ 44,800	$ 48,015	$ 160,331
Total	**$ 1,032,025**	**$ 734,025**	**$ 733,950**	**$ 2,500,000**

Répartition des tranches basée sur la performance					
	Organisation recipiendiaire 1 UNICEF	**Organisation recipiendiaire 2 UNHCR**	**Organisation recipiendiaire 3 FAO**	**Total**	**Tranche %**
Première tranche	**$ 722,418**	**$ 513,817**	**$ 513,765**	**$ 1,750,000**	**70%**
Deuxième tranche	**$ 309,608**	**$ 220,207**	**$ 220,185**	**$ 750,000**	**30%**
Troisième tranche (le cas échéant)	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**0%**
Total	**$ 1,032,025**	**$ 734,025**	**$ 733,950**	**$ 2,500,000**	**100%**

$ alloué à GEWE (inclut coûts indirects)	**$ 767,570**
% alloué à GEWE	**30.70%**
$ alloué à S&E (inclut coûts indirects)	**$ 209,645**
% alloué à S&E	**8.39%**
Note: Le PBF n'accepte pas les projets avec moins de 5% pour le S&E et moins 15% pour le GEWE. Ces chiffres apparaîtront en rouge si ce seuil minimum n'est pas atteint.	

Total des dépenses	$ -
Taux d'exécution	0%

For MPTFO Use

Totals				
	Organisation recipiendiaire 1 UNICEF	Organisation recipiendiaire 2 UNHCR	Organisation recipiendiaire 3 FAO	Totals
1. Staff and other	$ 170,400	$ 105,500	$ 127,000	**$ 402,900**
2. Supplies,	$ 30,000	$ 72,500	$ 56,000	**$ 158,500**
3. Equipment,	$ 54,059	$ 51,500	$ 17,000	**$ 122,559**
4. Contractual	$ 64,930	$ 125,725	$ 85,220	**$ 275,875**
5. Travel	$ 20,000	$ 84,000	$ 42,500	**$ 146,500**
6. Transfers and	$ 589,600	$ 187,500	$ 233,700	**$ 1,010,800**
7. General Operating	$ 35,520	$ 62,500	$ 124,515	**$ 222,535**
Sub-Total	$ 964,509	$ 689,225	$ 685,935	**$ 2,339,669**
7% Indirect Costs	$ 67,516	$ 44,800	$ 48,015	**$ 160,331**
Total	**$ 1,032,025**	**$ 734,025**	**$ 733,950**	**$ 2,500,000**

Performance-Based Tranche Breakdown					
	Organisation recipiendiaire 1 UNICEF	Organisation recipiendiaire 2 UNHCR	Organisation recipiendiaire 3 FAO	TOTAL	Tranche %
First Tranche:	**$ 722,418**	**$ 513,817**	**$ 513,765**	**$ 1,750,000**	**70%**
Second Tranche:	**$ 309,608**	**$ 220,207**	**$ 220,185**	**$ 750,000**	**30%**
Third Tranche:	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**0%**
TOTAL	**$ 1,032,025**	**$ 734,025**	**$ 733,950**	**$ 2,500,000**	